

Symbiose

LE MENSUEL DES AGROBIOLOGISTES DE BRETAGNE

N° 265 | WWW.AGROBIO-BRETAGNE.ORG | MARS 2021

CESSON-SÉVIGNÉ PDC1

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

FRAB, 12 avenue des Peupliers,
35510 Cesson-Sevigné
Déposé le 8 mars 2021



MARAÎCHAGE
TUTA ABSOLUTA.
L'ENNEMI PUBLIC N°1 DE
LA TOMATE

BIO & CLIMAT
LE PRÉ-VERGER, UNE
AGROFORESTERIE QUI MIXE
ÉLEVAGE ET ARBORICULTURE

ÉLEVAGE BOVINS
AVEC OU SANS CORNES ?
DEUX RÉPONSES DE
NORMANDS

LA CHÈVRERIE D'AMANLIS

DEUX FERMES EN UNE



VALÉRIE LAZENEC

Éleveuse bio à Brest (29)

Vice-Présidente de la FRAB

Assemblée générale

LA FENÊTRE EST OUVERTE

L'heure des Assemblées Générales dans notre réseau a déjà sonné. Moments importants d'échanges et de partages, les AG sont souvent l'occasion de mettre en avant un dossier, un projet, une problématique. Elles offrent à chacun-e l'opportunité de s'informer, de s'enrichir, de donner son avis, partager ses idées, voire de s'impliquer sur ces sujets, qu'ils soient techniques, éthiques, sociétaux ou autres.

Mais les AG sont aussi des moments incontournables de renouvellement de nos Conseils d'Administration. Nos structures ont besoin de forces vives pour défendre au quotidien nos valeurs et notre éthique, nos savoir-faire sur nos différents territoires. S'engager, prendre des responsabilités, s'impliquer dans nos instances, porter le projet politique de notre réseau n'est pas toujours chose facile parce qu'on pense toujours ne pas avoir suffisamment le temps, ne pas avoir les compétences ou les connaissances suffisantes, ne pas être capable de prendre des responsabilités ou de faire de la représentativité, de défendre des causes, des dossiers... Sachez qu'on vous accompagne, on vous forme.

L'engagement de tous et toutes est essentiel et chacun-e y a sa place. C'est la complémentarité des types de productions, des compétences, des affinités, des expertises du groupe qui crée la richesse et la force de notre réseau et de nos structures. S'engager, c'est aussi tout simplement avoir des liens, des échanges avec d'autres paysan-ne-s, des équipes salariées ou différents partenaires associatifs ou institutionnels. Un CA est un lieu constant de formation et d'évolution qui permet de s'ouvrir et de ne pas rester seul sur sa ferme.

La crise sanitaire actuelle nous a obligés à nous adapter très vite pour pouvoir poursuivre nos missions, nos actions, nos rencontres, nos réunions ou commissions, nos événements. La visioconférence s'est ainsi démocratisée et nous a prouvé la pertinence de ce type d'outils, pour une plus grande implication de nous tous et toutes. Elle permet de nous investir tout en restant sur nos fermes, et atténue un des plus gros freins qu'est celui des déplacements. Aujourd'hui, dans certains GAB, les réunions de bureaux et CA se font systématiquement par Internet, une pratique qui devrait perdurer, même après Covid, car à l'unanimité, elle est un des leviers facilitateurs de l'implication des paysan-ne-s. Même si les rencontres physiques restent essentielles, ce nouveau format est aussi une nouvelle chance pour vous de vous impliquer dans la vie de votre GAB. D'habitude, c'est la porte qui est grande ouverte, désormais, c'est la fenêtre.

Je vous invite donc à participer à l'AG de votre GAB, mais aussi, pour celles et ceux qui le souhaitent, à franchir le pas et intégrer une de nos instances, en tant qu'administrateur-trice ou délégué-e de territoire, comme cela est possible par exemple dans le Finistère.

Enfin, en tant que référente sur l'égalité hommes-femmes dans notre réseau, je lance un appel particulier à mes collègues paysannes bio et les invite à se rapprocher de notre dynamique lancée autour de la place des femmes dans l'Agriculture Biologique, soit en intégrant les commissions spécifiques créées dans le Finistère ou l'Ille-et-Vilaine, ou en en créant une dans les autres départements, soit en intégrant nos CA de manière à favoriser une meilleure parité dans nos instances.

Le contexte actuel avec cette pandémie mondiale nous a conforté dans nos choix de nous engager dans cette paysannerie respectueuse de la Nature et de l'Homme qui nous est chère et qui est une des clés pour la survie de notre planète, des animaux, de la biodiversité...

Comme je le dis très souvent : « Si l'on veut laisser quelque chose aux enfants de demain, il faut absolument continuer à convaincre et persuader, pour qu'un vrai « monde d'après » enfin puisse se dessiner. Et notre réseau en sera un des piliers ! »

[SymbIOse n°265]

Le mensuel des agrobiologistes de Bretagne Réseau GAB-FRAB-FNAB

Prix du numéro : 5 euros

- ▶ Directeur de la publication : Julien Sauvée.
- ▶ Comité de rédaction : symbiose@agrobio-bretagne.org.
- ▶ Rédacteur en chef : Antoine Besnard (Frab) - symbiose@agrobio-bretagne.org.
- ▶ Dessin : Alain GOUTAL (22).
- ▶ Crédit photo : GAB-FRAB, Matthieu Chanel.
- ▶ Imprimeur : Médiagraphic (35), imprimé avec encre végétale.
- ▶ N° CPPAP : 0422 G 89163.
- ▶ N° ISSN : 1253-4749.
- ▶ Annonces et Abonnements : FRAB, 12, avenue des Peupliers 35510 Cesson-Sévigné cedex. Tél. 02 99 77 32 34 symbiose@agrobio-bretagne.org

Les articles parus dans les pages listées ci-dessous font partie de la mission d'information générale, filière, technique et réglementaire du réseau GAB-FRAB aux producteurs bio bretons sur leur filière et ses évolutions. La convention de financement passée entre le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et le réseau FRAB reconnaît et intègre cette mission.

Pages : 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26



SOMMAIRE

ÉDITO	2
INFOS RÉSEAU	3
INFOS RÉGION	4
Observatoire. 3619 fermes bio en Bretagne	
LES ACTUS DU GAB 56	6
LES ACTUS D'AGROBIO 35	8
LES ACTUS DU GAB 29	10
LES ACTUS DU GAB 22	12
LES FILIÈRES	14
Porc bio. Quelle gestion de l'équilibre carcasse ?	
LE PORTRAIT DU MOIS	16
La Chèvrerie d'Amanlis. Deux fermes en une	
DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR	18
Magasin à la ferme. Ils ont fait le choix d'une structure commerciale dédiée	
TECHNIQUE MARAÎCHAGE	20
Tuta absoluta. L'ennemi public n°1 de la tomate	
CULTURE & AGRONOMIE	22
Tri-stockage. Savoir adapter son matériel à son projet	
TECHNIQUE ÉLEVAGE	24
Bovins. Avec ou sans cornes ? Deux réponses de Normands	
BIO & CLIMAT	26
Le pré-verger. Une agroforesterie qui mixe élevage et arboriculture	
PETITES ANNONCES	27
TOUT EST BON DANS L'COCHON	28

INFOS RÉSEAU

« On veut la bio pour tous » LES AGRICULTEURS BIO LANCENT UN APPEL AU SOUTIEN DES CITOYENS



Alors que commencent les tractations pour la prochaine politique agricole commune, qui dureront six mois, nous sommes bien loin des objectifs fixés lors des États Généraux de l'alimentation par le chef de l'Etat de 9% de surfaces agricoles biologiques au lieu des 15% annoncés pour 2022 et de 4,5% de produits biologiques en restauration collective au lieu des 20% promis.

Nous avons 6 mois pour que les choses bougent

Si l'objectif de 15% de surfaces bio n'est pas atteint, c'est qu'il relève de l'arbitrage impossible, celui qui nécessiterait de prendre l'argent de la PAC là où il est pour le redistribuer aux systèmes vertueux. « On nous dit qu'il faut amener les surfaces biologiques à 15% et pour faire ça on nous donne 2% du budget de la politique agricole, comment est-ce que ça peut fonctionner ? » explique Guillaume Riou, président de la FNAB.

« Cette fois, il va falloir décider, sinon ça va commencer à se voir. L'Europe s'est fixée 25% de bio en 2030, on n'y arrivera pas sans moyens ! La crise environnementale que nous traversons nous le rappelle tous les jours : c'est urgent ! » conclut Guillaume Riou

La FNAB lance la pétition #OnVeutLaBioPourTous

« On a décidé de lancer une campagne citoyenne pour réveiller l'opinion sur cette question de l'alimentation et de l'agriculture. On ne parle pas juste d'un mode de production, on parle de la santé de nos enfants, on parle de la qualité de notre eau, on parle de notre avenir à tous. Une alimentation bonne pour la santé et bonne pour l'environnement est une des clés pour faire face à la crise sociale et environnementale actuelle. », poursuit Loïc Madeline, secrétaire national en charge de la réforme de la politique agricole commune à la FNAB.

Pour qu'enfin une alimentation de qualité soit accessible à tous et toutes :

- ▶ La prochaine politique agricole doit allouer 1 milliard d'euros par an à l'agriculture biologique pendant les cinq années de la future politique agricole ;
- ▶ La France doit rattraper les ratés de la loi EGAlim en matière de restauration scolaire et mettre véritablement des moyens pour que tous les enfants aient accès à une alimentation de qualité en augmentant la part de bio à 50%, avec un vrai accompagnement des collectivités et en supprimant le tarif unique.

Signez la pétition sur
<http://chng.it/fr8SNFLrwr>

Observatoire 3619 FERMES BIO EN BRETAGNE

Année marquée par la crise sanitaire, 2020 aura malgré tout été un bon cru pour le développement de la bio en région. Si on a pensé dans un premier temps que le contexte sanitaire allait freiner les dynamiques d'installation et de conversion, ça n'a finalement pas été le cas puisque 361 nouvelles fermes bio ont vu le jour en 2020. A noter que le Finistère est le premier département breton à franchir la barre symbolique des 1000 fermes bio.

Côté surfaces (chiffres 2019), la SAU bio bretonne double tous les 5 ans (entre 2009 et 2014 et entre 2014 et 2019). Elle a ainsi été multipliée par 3 en dix ans. Avec une hausse de 8,1% de la SAU bio en Bretagne entre 2018 et 2019, on constate aussi que la taille moyenne des fermes bio augmente. Les Côtes d'Armor passent devant le Morbihan en terme de surface bio grâce à une augmentation de la SAU bio de 11 % pour un total de 35 351 ha. Elle se classe en deuxième position derrière l'Ille-et-Vilaine.

LES CHIFFRES CLÉS



3619
FERMES



+ 7,4 %
EN 1 AN



81,2 %
DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



361
NOUVELLES
FERMES BIO



135
ARRÊTS DE
CERTIFICATION



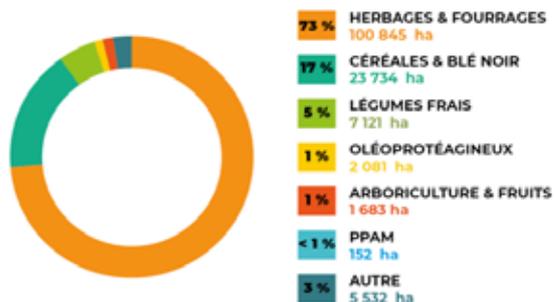
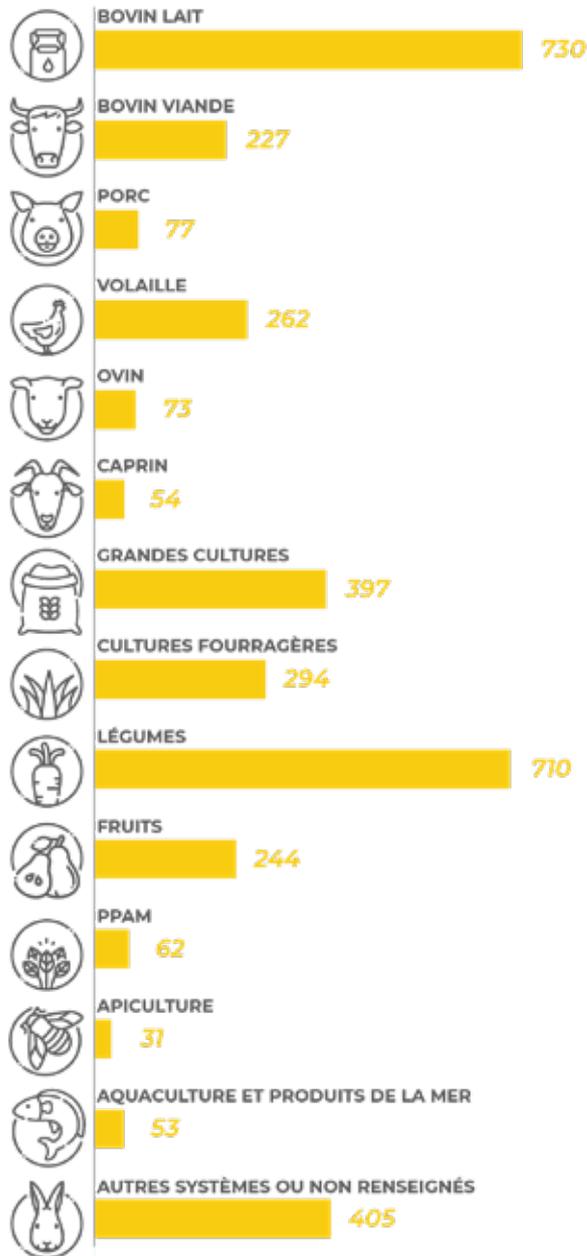
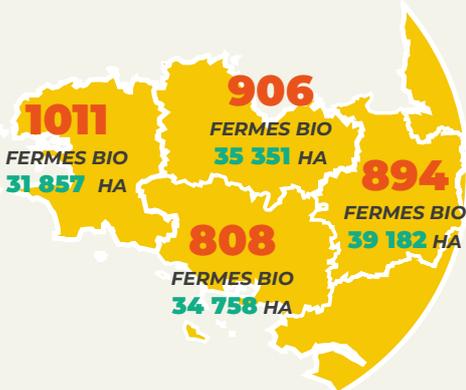
13,6 %
DES FERMES
BRETONNES SONT
BIO



141 148
HECTARES
dont **31 024 ha**
en conversion



8,6 %
DES SURFACES
DU TERRITOIRE



Source : Observatoire de la production bio en Bretagne - FRAB

Plan de relance

UNE AIDE POUR ACCUEILLIR UN APPRENTI SUR VOTRE FERME



Dans le cadre du Plan de Relance, le gouvernement a créé une aide exceptionnelle au recrutement des apprenties et alternantes, jusqu'au niveau master, pour toutes les entreprises.

Cette aide financière est d'un montant de :

- ▶ 5 000 euros pour un alternant de moins de 18 ans ;
- ▶ 8 000 euros pour un alternant majeur.

Elle sera versée sans condition aux petites entreprises pour les contrats signés entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021 (elle devrait être prolongée jusqu'à la rentrée scolaire en septembre 2021). L'aide couvre 100 % du salaire de l'apprentie de moins de 21 ans et 80 % du salaire d'un apprenti de 21 à 25 ans révolus.

Accueillir un-e apprenti-e sur sa ferme, c'est :

- ▶ Lui faire découvrir et promouvoir la bio
- ▶ Transmettre ses savoir-faire professionnels et les techniques de son métier
- ▶ Contribuer concrètement à la formation en agriculture biologique des futures générations de producteurs et productrices

- ▶ Valoriser la formation par la pratique, permettre l'application par l'apprenant-e de savoirs théoriques et accompagner la confrontation de la théorie et de la pratique
- ▶ Être en lien avec les acteurs de l'enseignement sur son territoire et ainsi leur montrer les spécificités de la bio à prendre en compte dans le cadre des formations (pour soutenir l'ouverture de nouvelles formations « à orientation AB » dans l'enseignement agricole !)
- ▶ Tester et former, peut-être, un-e potentiel-le futur-e salarié-e ou repreneur-se pour votre ferme et, plus généralement, favoriser l'insertion professionnelle de l'apprenant-e à l'issue de sa formation.

Bac Pro agricoles, BPREA et même Certificat de Spécialisation peuvent être réalisés par apprentissage ! Renseignez-vous auprès des établissements de l'enseignement agricole sur votre territoire (EPLEF-PA, CNEAP, MFR...). Les groupements du réseau peuvent également accueillir des jeunes en alternance !

NB. Le Plan de Relance a également prévu une compensation de charge de 4 000 euros pour tout-e jeune, de moins de 26 ans, recruté-e entre août 2020 et janvier 2021.

Plus d'info : travail-emploi.gouv.fr

Semaine des sols

4 RENDEZ-VOUS À VENIR



Le réseau GAB-FRAB Bretagne et le GAB 44 organisent pour la première fois La Semaine des sols, du 23 au 26 mars 2021. À travers 4 rendez-vous, nous vous invitons à venir observer les particularités des sols des fermes bio. Diverses animations et démonstrations seront mises en place pour appréhender les sols, leur fonctionnement et leur histoire, selon les pratiques culturales. Les agriculteurs accueillant ces événements témoigneront aussi de leurs choix et prise en compte des sols dans leur système.

Le 23 mars (après-midi) aux Forges de Lanouée (56). Au programme : Approche Hérody - Outils d'observation des sols - Focus sur la biodiversité et l'érosion (Agrocampus-Ouest). Contacts et inscription : Maela Peden (GAB56), Antonin Le Campion (FRAB)

Le 24 mars (après-midi) à la ferme du Rozay Essé (35). Au programme : Approche Hérody - Outils d'observation des sols - Focus sur l'agroforesterie (agroforesterie&conseil) et les techniques culturales simplifiées. Contacts et inscription : Cécile Richard (Agrobio35), Antonin Le Campion (FRAB)

Le 24 mars (après-midi) à La Forêt-Fouessant (29). Au programme : Approche Hérody - Outils d'observation des sols - Focus sur l'hydraulique agricole / la géopédologie (Reagih Environnement). Contacts et inscription : Yann Evenat (GAB29), Antonin Le Campion (FRAB)

Le 26 mars (après-midi) à Campbon (44). Au programme : Approche Hérody - Outils d'observation des sols - Focus sur la biodiversité et la biodynamie (MABD). Contacts et inscription : Olivier Linclau (GAB44), Antonin Le Campion (FRAB)

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR
WWW.AGROBIO-BRETAGNE.ORG



• GAB 56 •
Les Agriculteurs BIO du Morbihan

En direct du CA

LE PAYSAN BIO

ET SON CONTRAT MORAL

LE CHIFFRE DU MOIS

21

C'est le nombre d'agent-e-s qui ont participé aux deux journées de travail les 25 et 26 janvier derniers pour co-construire le projet alimentaire de l'association Perrine Samson, basée à Plumelin et Hennebont. Cuisinier-ère-s, hôtelier-ère-s, animateur-ric-e-s, soignant-e-s... Tous les corps de métiers étaient représentés et invités à découvrir le partenariat engagé avec le GAB56, à échanger sur l'agriculture biologique et réfléchir aux actions à engager sur les enjeux de restauration dans les différents Ehpad (Établissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) gérés par l'association.



**JEAN-CHARLES
MÉTAYER**

Cultivateur à Colpo
et président du GAB
56

Quand on décide un jour de se lancer dans le monde paysan bio, ce n'est jamais vraiment par hasard. Bien sûr il y a les perspectives économiques et de développement, mais nous savons aussi qu'avant tout, nous y allons et y restons pour de nombreuses autres convictions : environnementales, sociétales, humaines, bien-être animal, transmissions, progrès...

Nous savons que nous n'évoluons pas seuls et sans contrainte. Ici nous évoquons les certifications, contrôles, normes, contrats d'intégration... De nombreux aspects souvent rébarbatifs, lourds et pesant dans notre quotidien d'hommes ou de femmes de terrain, mais pourtant nécessaires pour respecter une ligne de conduite, une cohérence, et des garde fous dans ce système en perpétuelle évolution.

Malgré tout, pour nous en tant que syndicat paysan, les choses se compliquent lorsque nos valeurs et nos idéologies se

voient menacées : le rapport bien-être animal et la claustration dans le cadre de la grippe aviaire, les normes de bio-sécurité difficilement applicables en volailles ou en porc, des cultures laissées dans les champs car dé-contractualisées par l'intégrateur, des engagements à respecter avec la coopérative qui mettent en péril la santé animale (aliment poules pondeuses inapproprié par exemple), des tailles de fermes et des liens au sol qui interrogent... Autant de cas isolés mais malheureusement nombreux qui nous affectent au plus profond dans notre rapport avec notre métier. Il s'agit d'une véritable souffrance morale pour le monde paysan, une souffrance qu'il faut aujourd'hui accepter de partager. Fini le temps d'avant où chacun gardait ses inquiétudes et ses douleurs au sein de sa ferme et de sa propre histoire. Soyons modernes, affichons nos problèmes, échangeons, trouvons des solutions ensemble, luttons en mode groupé, activons nos leviers départementaux, régionaux et nationaux s'il le faut !

Votre GAB 56 est bien là en veille attentive à toutes ces dérives, disponible pour vous accompagner, facilitant pour vous mettre en réseau, renseignant sur les aspects législatifs et normatifs... Ne restez pas seuls, la solidarité paysanne existe. Profitons en !

■ LA PHOTO DU MOIS

Les maraîcher-ères se sont retrouvés le 4 février dernier à la ferme de Mangorvenec à Saint-Avé, pour échanger sur les plannings de cultures. Ce groupe d'échanges s'inscrit dans un ensemble de 3 événements co-organisés avec le Parc Naturel du Golfe du Morbihan sur la résilience des fermes bio au changement climatique. Un groupe d'éleveur-euse-s s'est également retrouvé le mardi 16 février au GAEC de Brural à Theix-Noyal pour échanger sur les adaptations possibles pour préserver l'autonomie alimentaire en cas d'aléas climatiques - sécheresse notamment. Quant aux cultivateurs, ils se retrouveront le 18 mars à 14h sur la ferme de Jean-Yves Couedel à Sarzeau pour échanger sur l'implantation des légumineuses.



La méthanisation

EST-CE QUE ÇA GAZE VRAIMENT ?



Le groupe climat s'est penché récemment sur une question bouillonnante... la méthanisation ! Y a-t-il des « bons » et des « mauvais » méthaniseurs ? Peut-on produire de l'énergie avec la matière organique bio ? C'est pour tenter de répondre à ces questions que les membres du groupe climat se sont réunis en décembre et janvier derniers.

Au programme : intervention de l'association AILE, visite d'un méthaniseur collectif et des débats ! Une réflexion parmi d'autres que se posent les membres du groupe climat, comme l'utilisation du plastique en agriculture, le bilan agro-environnemental des fermes... qui permettent de faire avancer les producteurs-acteurs, et de faire bouger les lignes sur le territoire !

AGENDA

Semaine du sol

Évaluer son sol via des observations de terrain ! (Lire aussi page 5)

Mardi 23 mars de 14h à 16h30, Forges de Lanouée chez Paul Mauguin

Maëla - 02 97 66 39 99 - 06 52 01 75 46 - m.peden@agrobio-bretagne.org

Rallye herbe - petits ruminants

8 avril de 10h à 12h30, secteur Pleucadeuc

Valérien - 02 97 66 05 84 - 07 68 89 47 27 - v.lebon@agrobio-bretagne.org

Rallye herbe - bovins

8 avril de 14h30 à 17h, secteur Limerzel

Valérien - 02 97 66 05 84 - 07 68 89 47 27 - v.lebon@agrobio-bretagne.org

Webinaire « aides PAC 2021 » : ce qui change en 2021 sur les aides bio et MAEC SPE

22 avril de 10h30 à 12h30

Valérien - 02 97 66 05 84 - 07 68 89 47 27 - v.lebon@agrobio-bretagne.org

Installation, comment rencontrer le GAB ?

- ▶ **Permanences du GAB au Point Accueil Installation à Vannes** : 11 et 25 mars
- ▶ **1^{er} RDV avec la bio**, rendez-vous d'information collective pour les porteurs de projets en bio : 15 mars (modalités précisées à l'inscription)
- ▶ **Dans le cadre du Parcours de Professionnalisation Personnalisé (PPP)**, 4 conseillers techniques GAB sont habilités conseillers projets.

Véronique Jardin - 02 97 66 37 77 - v.jardin@agrobio-bretagne.org

Représentations du GAB

Faites-vous connaître en amont des échéances afin que vos représentants aient des éléments concrets pour présenter votre dossier

- ▶ **CDOA** section installation : 30 mars
- ▶ **Comité technique départemental SAFER** : 10 mars et 14 avril

Véronique Jardin - 02 97 66 37 77 - v.jardin@agrobio-bretagne.org

Pour suivre l'actualité des futures formations organisées dans le Morbihan rendez-vous sur notre site internet : www.agrobio-bretagne.org/gab-56

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- ▶ **Groupe Rochefort – Valoriser au mieux ses prairies**

Dates & lieu. Mardi 9 mars de 13h30 à 17h30. Secteur Rochefort

Olivia - 02.97.66.88.35 – 07 67 59 21 12 - o.tremblay@agrobio-bretagne.org

- ▶ **Améliorer l'efficacité et la viabilité économiques d'une ferme maraîchère**

Dates & lieu. Un jour à déterminer entre le 8 et le 19 mars (date non calée au moment du bouclage du magazine)

Maëla - 02 97 66 39 99 - 06 52 01 75 46 - m.peden@agrobio-bretagne.org

- ▶ **Formation Posture, méthode et outils pour accueillir et sensibiliser à l'agriculture biologique sur sa ferme**

Date. Mardi 16 mars de 9h à 17h

Julie - 02 97 66 38 88 - j.beauce@agrobio-bretagne.org

- ▶ **Maîtriser les techniques du désherbage mécanique du maïs**

Date & lieu. Vendredi 19 Mars de 9h30 à 17h30 (lieu à déterminer) + 1 module de 3h à réaliser avant la formation en distanciel.

Céline - 02 97 66 33 83 - 06 52 52 08 59 - c.rolland@agrobio-bretagne.org

- ▶ **Ration des caprins: allier santé, bien-être et performances économiques (3J)**

Groupe caprin

Date & lieu. 23 mars de 10h30 à 16h30 à St-Nolff

Valérien - 02 97 66 05 84 - 07 68 89 47 27 - v.lebon@agrobio-bretagne.org



RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR WWW.AGROBIO-BRETAGNE.ORG



Gab du Morbihan



Gab du Morbihan

Désherbage mécanique LE E-LEARNING KÉSAKO ?

L'œil militant

Notre Assemblée Générale annuelle, évidemment !!

Un groupe, un collectif, a le besoin naturel de se réunir, de partager et d'échanger. L'Assemblée Générale de notre groupement est le lieu et le moment idéal pour se retrouver, faire un bilan et établir des projections.

Le Conseil d'Administration d'Agrobio35 a donc souhaité mettre en place une formule originale qui permettra la convivialité et le travail tout en garantissant la sécurité sanitaire de toutes et tous pour cette assemblée du 11 mars prochain.

Comment ? En ayant plusieurs lieux répartis sur l'ensemble du département et regroupant une quinzaine de personnes sur chacun d'entre eux. Ainsi nous pourrons nous retrouver localement, vivre ce moment important pour nous et travaillant aux projections de notre structure et notamment autour de la grosse orientation de l'année : l'installation/transmission !

Je vous donne donc rendez-vous au 11 mars et d'ici là portez-vous bien.

**Arnaud Daligault, maraîcher et
Président d'Agrobio35**

Informations : Sarah au 02.99.77.09.46 ou
par mail à s.joly@agrobio-bretagne.org



Depuis mars 2020, Agrobio35 travaille sur la construction d'un module de formation en ligne sur le désherbage mécanique du maïs. Aujourd'hui, quasiment 1 an plus tard, nous sommes fin prêts, et nous souhaitons que vous soyez les premiers à en bénéficier !

Ce module de 4h en ligne sera complété par un module en présentiel pour approfondir les connaissances acquises durant ce module en ligne. Il inclut des séquences de vidéos terrain mettant en image de manière quasi-exhaustive l'ensemble des situations pouvant être rencontrées au cours d'une saison de désherbage, des supports graphiques et illustrés, des auto-évaluations entre chaque grande partie.

En plus des 7 ingénieurs et techniciens de 17 CUMA et ETA et des partenaires techniques du projet, sa réussite repose sur la participation d'une trentaine d'entre vous qui ont assisté à une ou plusieurs des 30 journées de tournage réalisées pour alimenter le contenu de la formation ! Donc un immense merci !

Parmi les premiers retours d'agriculteurs : « Chapeau à vous tous, boulot et très pédagogique pour un super résultat. Respect... »

Inscrivez-vous dès maintenant et faites passer
le message : desherbage.meca@agrobio-bretagne.org – 06 27 73 21 14

CDOA & SAFER

Agrobio35 siège en CDOA et SAFER en tant qu'expert de la bio avec la présence d'un administrateur à chaque comité. Si vous avez des demandes auprès de ces instances, pensez à prendre contact avec nos administrateurs. Mieux ils connaissent votre dossier, mieux ils peuvent le défendre.

► **Rendez-vous CDOA** : le 18 mars

Contact : Albert Bechu au 06 86 01 13 45 ou
Jean-Marc Restif au 06 73 59 81 23

■ LES FORMATIONS

- 9 mars : Innover et perfectionner ses techniques de gestion du pâturage - Fougères Nouveaux Bios
- 16 mars : Marges brutes en élevage de porc
- 18 mars : Groupe Fougères - Résultats économiques
- 18 mars : Innover et perfectionner ses techniques de gestion du pâturage - Fougères Nouveaux Bios

>> Informations auprès d'Anne-Laure SIMON au 02 57 87 26 46
Ou en ligne : <https://www.agrobio-bretagne.org/formations-agrobio-35-2/>

Groupe Dephy Maraîchage

REJOIGNEZ LA DYNAMIQUE

Le groupe des maraîchers bio d'Ille-et-Vilaine (création en 2016, dispositif Eco-phyto DEPHY FERME, animation Agrobio35) arrive à la fin de la période du projet. Plusieurs maraîchers souhaitent reconduire le groupe. L'appel à projet a été publié par les financeurs pour la période (2022 - 2026). Le dossier de réengagement doit être finalisé cette année, pour le 30 avril 2021 au plus tard.

Il s'agit d'un groupe de 12 maraîchers biologiques diversifiés, dont les fermes se répartissent sur le territoire du département Ille-et-Vilaine. C'est avant tout un groupe d'échanges et d'entraide. Il s'est particulièrement intéressé ces dernières années à la fertilité du sol : notamment aux engrais vert, au travail du sol, au paillage, à la fertilisation, etc. Il s'agit d'échanger sur les pratiques utilisées au sein du groupe, d'acquérir des références et de communiquer auprès des agriculteurs pour contribuer au transfert de pratiques respectueuses de l'environnement. Le programme de l'année se décline en actions collectives (réunions, formations,



Le groupe en visite chez un maraîcher en maraîchage sur sol vivant

visites), en actions d'accompagnement individuelles (entretiens, expérimentations) et en actions de communication (fermes ouvertes, démonstrations). L'animation du groupe est assurée par un technicien en maraîchage d'Agrobio35.

Le recrutement de nouveaux membres du groupe et la co-construction de la thématique du groupe pour la période 2022 - 2026 sont en cours. Pour nous signaler votre intérêt et pour toute question relative au groupe : Agrobio35, Alexander Kröner, a.kroner@agrobio-bretagne.org, 06 10 43 01 98.

Élevage Caprin bio

AU PREMIER PLAN CET HIVER

Ces dernières semaines, les porteurs de projets en caprin bio et jeunes installés se sont réunis pour la première édition de la formation « bases techniques en petits ruminants bio ». Au cours des quatre jours de formation, de nombreux aspects ont été abordés : réglementation et conduite d'un système bio, santé et alimentation du troupeau, gestion de l'herbe, choix de commercialisation... De nombreux échanges entre participants, et avec des producteurs en activité, ont illustré ces journées. Chacun est reparti avec de nouvelles pistes pour consolider son projet d'installation.

« Les sujets traités sont diversifiés et tous utiles dans l'élaboration du projet, et l'échange avec les autres participants était très constructif » Vinciane, porteuse de projet caprin.

« L'ensemble de la formation était très



Chez Laurent HIGNET à Paimpont

cohérent et les questions abordées très utiles pour l'installation ». Corinne, jeune installée en élevage caprin à Amanlis.

Cette formation vient compléter les formations régulières proposées pour les éleveurs ovins et caprins dans le cadre du groupe GIEE Petits Ruminants (pour plus d'informations sur le programme du groupe ovin-caprin, contactez e.fresnay@agrobio-bretagne.org).

La vie du Gab

Une arrivée...



JEANNE PLATZ

Chargée de mission Biodiversité et Volailles

Après quatre années d'exercice vétérinaire en aviculture dans le Grand Ouest, j'ai décidé de me former à la gestion de la biodiversité pour participer à la transition écologique agricole.

Actuellement en apprentissage en Master 2 « Ingénierie Ecologique et Gestion de la Biodiversité » de la Faculté des Sciences de Montpellier, je suis reliée au pôle Développement de la production pour ma mission biodiversité. Elle consistera à des actions de sensibilisation et à la mise en place d'actions favorables à la biodiversité dans les fermes dans un premier temps.

Je suis également au pôle Ressources techniques de par mon passé « volaille » et étudie le lancement d'une offre de suivi individuel avicole.

... et deux départs dans l'équipe

Deux collègues appréciés pour leur compétences et leur dévouement s'en vont vers de nouvelles aventures. Anaïs Guyot-Montet qui s'est décarcassée pour permettre au plus grand nombre de personnes de manger bio se cherche un projet plus à elle. Robin Guilhou de son côté monte son entreprise de conseil sur les sols et restera ainsi un partenaire du développement de la bio.

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR
WWW.AGROBIO-BRETAGNE.ORG



ET SI VOUS ALLIEZ RENCONTRER VOS VOISINS !

LE CHIFFRE DU MOIS

1000

Ça y est ! Le Finistère a passé la barre des 1000 fermes bio ! On en compte 1011 exactement. Les fermes bio représentent 15,6 % des fermes du département. Côté surfaces, au 31 décembre 2019, le Finistère comptait 31 857 ha soit plus du triple d'il y a 10 ans. Les surfaces bio représentent 8,1% de la SAU finistérienne.

INSTALLATION, COMMENT RENCONTRER LE GAB29 ?

- **Permanences du GAB au point accueil installation** à la Chambre d'Agriculture à Quimper chaque dernier jeudi du mois. Prochaine date le jeudi 25 mars.
- **Cafés installation**, des rendez collectifs pour les porteurs de projet en bio. Prochaines dates : mardi 2 février matin puis le mardi 23 mars matin.

LE GAB29 VOUS REPRÉSENTE

Le GAB29 siège en CDOA installation et en commission SAFER en tant qu'expert de la bio. Faites-vous faire connaître en amont afin que vos représentants aient des éléments concrets pour présenter votre dossier :

- **Prochaines CDOA**, jeudi 1^{er} avril
- **Prochaine commission SAFER** le mardi 13 avril

Plusieurs rendez-vous vous seront proposés pendant la 2^{ème} quinzaine de mars en différents lieux du département. Le GAB29 invite tous les agriculteur-riche-s bio du département à participer à ces temps d'interconnaissance et d'échange dans l'idée de créer davantage de lien entre personnes d'un même secteur. Toujours le nez dans le guidon ? Prenez du temps pour faire connaissance, discuter entre paysan-ne-s bio, ça sera prendre du temps pour en gagner plus tard !

Qui sont les agriculteur-riche-s autour de vous ? Quels sont leurs savoir-faire techniques ? Quel est le matériel disponible localement ? Y a-t-il des projets d'installation ou de conversion dans votre secteur ? Quelles sont les opportunités foncières à venir ? Quelles sont les filières de commercialisation existantes, y a-t-il des ponts à faire entre voisins ou de nouveaux projets à inventer ? Quels sont les projets des col-



lectivités sur votre territoire ? Besoin d'un coup de main, à qui vous adresser ? Si vous avez déjà toutes les réponses à ces questions, inutile de venir, mais sinon mieux vaut faire le déplacement ! Surtout que ce n'est pas loin de chez vous !

Nous vous communiquerons les dates et lieux prochainement.

Lin & chanvre textile bio UNE FILIÈRE À RECRÉER

Historiquement, le lin se cultivait sur le littoral breton quand le chanvre était préféré dans le centre de la région. Leurs fibres étaient utilisées pour la fabrication des toiles. Leur transformation et leur commerce ont généré une activité économique importante jusqu'au milieu du XIX^e. L'idée de recréer une filière, de la culture à la filature, est à l'étude. Porté par la députée Sandrine Le Feu, et suivi notamment par le GAB29, le projet répondra à la demande en textiles locaux et de qualité.

breux avantages agronomiques. De cycles courts, ces cultures étouffent les adventices, la structure du sol est aérée par le développement de leur chevelu racinaire. Le GAB29 cherche des producteurs qui souhaiteraient tester cette culture sur leur ferme afin de recueillir des données technico-économiques et de pouvoir les diffuser. Le cycle de la plante étant court, même sans valorisation pour l'instant, la culture pourra vous servir d'engrais vert.

Plus d'infos auprès de Yann Evenat : 02 98 25 22 52 ou y.evenat@agrobio-bretagne.org

Le lin et le chanvre présentent de nom-

RAPPEL. AG LE 16 MARS

On vous attend nombreux pour cette AG à distance. Que vous ayez envie de découvrir les missions du GAB, de comprendre quelle modèle de la bio le GAB défend, de cerner les missions des administrateurs et les sujets abordés en CA, de donner votre avis sur les missions ou le projet politique du GAB et d'envisager l'avenir, de mesurer la force du réseau GAB-FRAB-FNAB et ses combats gagnés... installez vous confortablement, cliquez et laissez-vous porter ! Vous recevrez les codes d'accès par mail quelques jours avant l'AG.

Filière lait bio

46 PARTICIPANTS À LA TABLE RONDE

Afin de faire l'état des lieux de la filière et de se projeter sur ses perspectives de développement, le GAB29 a organisé, en partenariat avec Concarneau Cornouaille Agglomération, une table ronde en présence d'acteurs économiques (Biolait, Terres de l'Ouest, Agrial). Cette table ronde aura été marquée par une bonne participation et de nombreuses questions de la part des producteurs présents. La transparence des laiteries sur les questions posées a également été appréciée.

L'historique du développement du marché et des filières lait bio présente de fortes vagues de conversions entrecoupées de périodes plus calmes. Cet effet est directement lié à plusieurs aspects conjoncturels (évolution des aides, dynamique du marché conventionnel, évolutions réglementaires, fin des quotas, etc.). Nous sommes actuellement dans une phase moins dynamique faisant suite à la vague de conversion de 2015-2016. Pourtant l'évolution de la consommation n'a pas faibli (~ +15% par/an), d'autant plus avec les événements sanitaires et les confinements (augmentation des achats de produits de première nécessité, y compris en produits laitiers AB). Cependant, les nouveaux volumes arrivés sur le marché suite aux conversions de 2015-2016 couvrent ces besoins de consommation et les principaux collecteurs bretons ne sont donc pas en recherche active de nouvelles fermes à collecter en bio. Ainsi, les opérateurs de la filière se disent particulièrement vigilants concernant les critères d'acceptation de nouveaux producteurs-trices bio avec lesquels contractualiser. Avec cette régulation, les laiteries entendent maintenir les prix payés en bio et, peut être, anticiper une évolution sociale,

motivée par la situation sanitaire actuelle, conjuguée à une évolution des modes de consommation.

Les laiteries vont à nouveau inciter à produire moins de volume au printemps 2021 pour écrêter le pic de production. En 2020, une part non négligeable de lait bio n'a pas trouvé de marché direct sur les filières biologiques (effet principalement lié à une moindre utilisation en bio de la matière protéique par rapport à la matière grasse dans les processus de transformation en filière longue). Il serait pertinent de mener un travail de réflexion sur les solutions de valorisation du surplus de lait produit au printemps (fromage affiné par ex) en mutualisant les outils existants ou en travaillant sur des outils collectifs. Si ce travail vous intéresse, vous pouvez vous manifester auprès du GAB.

La transmission des fermes laitières est plus que tout un sujet d'actualité avec une part très importante des outils qui vont changer de main dans les 5 ans à venir. Les outils bio sont globalement plus adaptés à la transmission car d'échelle moins importante (en moyenne 700 000 l en conventionnel par site de collecte contre 300/350 000 l en bio). Une transmission réussie rime souvent avec une transmission bien anticipée. Il y a par ailleurs un important travail de communication et d'accompagnement à mener à la fois pour renforcer l'image positive du métier mais également susciter de nouvelles vocations. Il est aussi nécessaire de bien outiller les producteurs et productrices qui souhaitent transmettre leur outil de travail. Ces différents volets sont menés de front par le réseau GAB FRAB de Bretagne

LES FORMATIONS



► Formation Mieux réussir ses cultures de tomate et concombre

Date & lieu : Jeudi 11 mars, sud Finistère

► Ferme ouverte « Légumes Industrie »

Date & lieu : Mi-mars de 14 h à 17 h, à Lennon

Ce sera le bon moment pour parler des différents légumes industrie, de la rotation, la gestion de la fertilisation, le matériel de désherbage, le choix de la parcelle, etc. Plus d'infos prochainement.

► Groupe d'échange PPAM

Date & lieu : Jeudi 25 mars de 10h à 16h, à la ferme de Kerlaoudet à Guiclan

Au programme : échange entre producteurs, visite de ferme, réflexion sur les axes de travail et les actions à mener en PPAM en Bretagne.

► Formation créer et développer sa visibilité sur internet

Date & lieu : Jeudi 25 mars, à Daoulas

► Formation tout savoir pour mieux gérer l'hydraulique sur ses parcelles

Date & lieu : Jeudi 25 mars, autour de Daoulas

Plus d'infos auprès de Yann au
02 98 25 22 52

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR
WWW.AGROBIO-BRETAGNE.ORG



Groupement des Agriculteurs bio et Maison de la bio du Finistère



GAB29 & MAB29

LA VIDÉO DU MOIS

OSEZ L'HERBE !

Drikus Van Herwijnen, éleveur à Saint-Thégonnec (29) nous présente son système laitier économe et efficace. C'est l'une des deux vidéos réalisées par le Groupement des Agriculteurs bio du Finistère pour le Syndicat Mixte des bassins du Haut Léon pour promouvoir les systèmes herbagers.

La vidéo est en ligne sur Youtube [bio29TV](https://www.youtube.com/channel/UC29TV)



AG du GAB d'Armor UNE ÉDITION DÉMATÉRIALISÉE

en bref [// // //]

Santé du troupeau bovin laitier VERS UNE APPROCHE INNOVANTE - une nouvelle publication du GAB d'Armor

Partant du constat que la gestion sanitaire du troupeau est une préoccupation et un frein à la conversion en bio des éleveurs, le GAB d'Armor a conduit un projet expérimental avec un groupe de volontaires afin d'appréhender de façon innovante la santé globale du troupeau. Ce projet a été rendu possible grâce au financement de la région Bretagne dans le cadre d'un dispositif financier intitulé AEP (Agriculture Écologiquement Performante) sur la période 2016-2020.



Les éleveurs engagés ont participé à des temps de formations, des temps d'échanges et ont partagé leurs expériences. Ce travail s'est appuyé sur un suivi individuel et une analyse fine des fermes selon trois axes : l'alimentation-le système fourrager, la conduite sanitaire, la géobiologie. Quatre experts sont intervenus pour apporter un socle de connaissances commun au groupe : vétérinaires, technicien, géobiologue, spécialiste de l'alimentation animale.

Retrouvez les retours d'expériences des éleveurs dans le recueil technique édité à cette occasion et disponible au GAB sur demande.

Il est difficile d'organiser notre Assemblée Générale comme à l'accoutumée. Nous adoptons alors un format dématérialisé – à regret car c'est l'opportunité de rencontre et de convivialité qui nous anime essentiellement dans la tenue de l'AG.

Pourtant, c'est une étape annuelle obligatoire dans la vie d'une association. Par conséquent, vous recevrez par voie postale et par mail les différents rapports (activité, financier, moral) ainsi que le renouvellement du Conseil d'administration. Un formulaire de vote papier et en ligne sera à votre disposition pour valider (ou non) les résolutions présentées. Vous aurez le choix du mode de vote. Pour rappel, une ferme = une voix.

Si ce format est inhabituel, la participation de tous les adhérents est souhaitée. Nous espérons d'ailleurs que ce format dématérialisé permettra au plus grand nombre d'entre vous de s'exprimer.

Néanmoins, nous n'arrivons pas à renoncer à une rencontre thématique, qui constitue habituellement l'après-midi de

COMMENT ÇA VA SE PASSER ?

Le 9 mars : vous recevrez par courrier et par mail les documents statutaires.

Du 9 au 13 mars : vous pourrez voter, soit via le formulaire en ligne, soit en renvoyant le papier de vote.

Sur la même période, si vous avez des questions ou des remarques, vous pourrez contacter le GAB d'Armor qui les transmettra au Conseil d'Administration pour vous fournir les réponses.

15 mars : dépouillement des votes.

16 mars : premier Conseil d'Administration, élection du bureau, rédaction du procès-verbal et diffusion des résultats.

notre AG. Aussi, nous avons retenu la date du 18 mai pour vous réunir. Les modalités viendront en temps voulu.

Technicien + éleveur

UN BON TANDEM POUR SENSIBILISER LES JEUNES À LA BIO

En partenariat avec Eau du Bassin Rennais, le GAB est intervenu au CFPPA de Caulnes avec pour objectifs de sensibiliser les apprenants à l'approche des différents systèmes de production possibles en lait, en agriculture biologique. Cette présentation a été complétée par le témoignage d'un agriculteur du territoire converti récemment en bio. Cette journée a également permis de les équiper d'outils d'analyse des systèmes de production, afin d'avancer sur leur projet d'installation ou de salariat.



Énergie-climat

IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION POUR DIMINUER LES ÉMISSIONS

Le vendredi 18 décembre, le groupe d'éleveurs de bovins lait « Centre-Ouest-Bretagne » s'est réuni afin d'échanger sur les enjeux énergie-climat en agriculture, et notamment en élevage. Les résultats présentés étaient issus des diagnostics réalisés préalablement sur chacune des exploitations.

Le changement climatique, on en entend parler partout, et on le perçoit déjà : « Il n'y a plus de longues périodes de neige comme dans mon enfance », « Avant, on n'avait pas besoin de rentrer les animaux et de distribuer des stocks au mois d'août ». Mais on n'a pas toujours une vision claire des mécanismes qui l'entraînent, et des secteurs qui y participent. Cette journée était l'occasion de remettre les choses au clair. En Bretagne, l'agriculture représentait 45% des émissions de gaz à effet de serre en 2010 (source : Bretagne environnement), 37% issues de l'élevage.

A partir de leurs émissions et de leurs pratiques, les participants ont pu identifier des leviers d'action pour diminuer leurs émissions : diminuer le nombre d'animaux improductifs, augmenter la période de pâturage, limiter le labour... En complément, des pratiques permettent de stocker du carbone : la conversion de cultures en prairies, l'implantation de haies.

L'objectif du GAB d'Armor, grâce au soutien financier de l'ADEME, est de sensibiliser les producteurs à cette thématique, et d'aboutir à un état des lieux des émissions de l'Agriculture Biologique des Côtes d'Armor, toutes productions confondues. Un travail similaire est proposé à des maraîchers, les premiers diagnostics sont en cours. Il est également prévu d'étudier les élevages de porcs et de volailles, les cultures. Si un tel diagnostic vous intéresse pour votre ferme, faites-nous signe !

Killian - k.legaud@agrobio-bretagne.org et
Claire - c.ingremeau@agrobio-bretagne.org

Agroforesterie

UNE NOUVELLE VOIE DE DIVERSIFICATION

En janvier, le GAB d'Armor proposait aux producteurs une formation sur l'agroforesterie intraparcellaire avec Daniele Ori, conseiller agroforestier pour Agroof SCOP.

Cette structure a créé une plateforme répertoriant tous les pré-requis agronomiques, environnementaux, réglementaires... nécessaires pour créer son projet en agroforesterie intraparcellaire. Ainsi, les 13 stagiaires pouvaient à leur rythme suivre la première partie de la formation. Ce format novateur en terme de formation, très riche d'informations, avec des bonus pour aller plus loin a été apprécié des producteurs. Il manquait cependant de retours d'expériences bretons, critique qui fut prise en compte qui ne saurait ne saurait tarder sur la plateforme.

Par le regroupement en collectif du 26 et 27 janvier, le groupe, très hétéroclite en terme de productions, a pu à travers la visite de la ferme du Bigna (Plessala), les enseignements et retours d'expériences



de Daniele, repartir avec la méthodologie nécessaire pour mettre en place son projet, savoir quelles questions se poser et les grandes erreurs à éviter.

Si le sujet est encore novateur en Bretagne, l'engouement des producteurs pour développer et diversifier leurs activités (fourrages, bois d'œuvre, fruitiers, biomasse...) ne cesse de s'accroître. A ce jour, peu d'aides existent sur le sujet. Néanmoins, un plan de relance « Arbre » est en projet par l'AFAC Agroforesterie qui permettrait aux producteurs de bénéficier d'aides pour mettre en place ce type de projet. Affaire à suivre.

FÊTE DU LAIT BIO 2020

Le dimanche 6 juin, 3 fermes accueilleront le désormais traditionnel p'tit déj bio

- ▶ **Le GAEC Hamoniaux** à Créhen – bovins lait
- ▶ **La ferme Ty Lipous** à Moustéru – bovins lait + transformation
- ▶ **Et la ferme Le Buis Sonnant** à Plouguernevel – bovins lait et porcs + transformation

LES FORMATIONS



Inscrivez-vous !

GAB 22 : 02 96 74 75 65

▶ MARAÎCHAGE : Analyse dynamique des références technico-économiques

Intervenant : Charles Souillot

Date : Lundi 22 mars

▶ TRANSVERSAL : Accueillir et sensibiliser à l'agriculture biologique sur sa ferme

Date : Mardi 23 mars

▶ ÉLEVAGE : Gestion du parasitisme en élevage bovin lait

Date : Jeudi 25 mars

▶ COMMERCIALISATION : Les fondamentaux de la vente et de la négociation commerciale

Date : Lundi 29 mars

▶ ÉLEVAGE : Élever ses génisses en autonomie

Intervenante : Marine Lemasson, conseillère indépendante en élevage

Date : Mardi 20 avril

▶ ÉLEVAGE : Perfectionnement à l'acupuncture au quotidien dans le soin aux animaux

Intervenante : Nayla Cherino Parra, vétérinaire spécialisée en acupuncture en élevage

Date : Mercredi 28 avril et mercredi 26 mai

▶ ÉLEVAGE : Initiation à l'acupuncture au quotidien dans le soin aux animaux

Intervenante : Nayla Cherino Parra, vétérinaire spécialisée en acupuncture en élevage

Dates : Jeudi 29 avril et jeudi 27 mai

▶ TRANSVERSAL : Préserver et favoriser la biodiversité présente sur ma ferme

Date : à définir

Porcs bio

QUELLE GESTION DE L'ÉQUILIBRE CARCASSE ?

Dans un contexte où la question de l'équilibre offre-demande est particulièrement complexe au sein de cette filière porcine biologique, quatre étudiants de l'Institut Agro - Agrocampus Ouest, Emeric Dugas, Estelle Guerin, Eléa Lejot et Aude Roué ont réalisé un travail de caractérisation et de schématisation de la filière. Au total, plus d'une vingtaine d'acteurs, de l'amont à l'aval, ont été sollicités et ont contribué à ce travail.

Deux schémas de filière en porc bio

Les étudiants ont pu catégoriser deux principaux schémas de structuration coexistant en Bretagne au niveau des circuits de transformation-commercialisation. Leurs tendances sont complémentaires et les marchés investis se recoupent parfois, mais il existe cependant des spécificités pour chacune de ces organisations (voir tableau ci-contre).

Valorisation de la carcasse

La carcasse, hors cinquième quartier, est fragmentée en bio comme en conventionnel en 4 parties principales : l'épaule, le jambon, la longe et la poitrine. Ce qui différencie le marché bio du marché conventionnel à ce niveau, c'est l'affectation en transformation et le mode de commercialisation de ces pièces. En effet, si 25% de l'animal est valorisé en viande fraîche en conventionnel, ce pourcentage est porté à parfois 40% en AB.

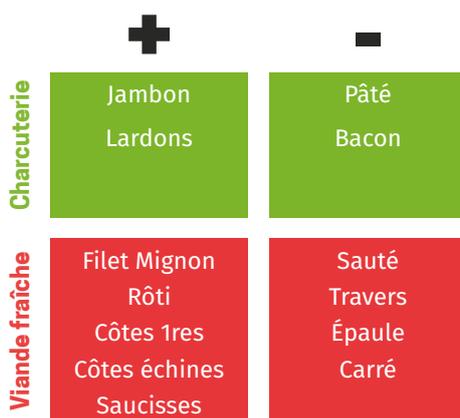
AB	CONVENTIONNEL
35 à 40% de la carcasse valorisée en viande fraîche	25 à 30% de la carcasse valorisée en viande fraîche
60 à 65% de la carcasse valorisée en charcuterie/salaison	70 à 75% de la carcasse valorisée en charcuterie/salaison

Les pièces les plus plébiscitées

Les consommateurs (ou les intermédiaires tels que les restaurateurs ou les transfor-

STRUCTURATION DIVERSIFIÉE	CIRCUITS DE COMMERCIALISATION	STRUCTURATION ORIENTÉE CIRCUITS LONGS
+/-	GMS	+++
+++	Magasins spécialisés	+
++	Boucheries	+
+++	Vente directe	-
CARACTÉRISATION		
Souvent 100% bio	Opérateurs et fermes	Bio et conventionnel
=<60 truies en moyenne	Typologie d'élevage	>= 60 truies en moyenne
Prédominance du plein air	Typologie de bâtiment	Prédominance du bâtiment/courette

- pas développé +++ très développé



tements alimentaires des consommateurs bio et conventionnels sont relativement similaires sur ces produits.

Quel devenir pour les parties plus difficilement valorisables en AB ?

Le déclassement. C'était l'hypothèse principale retenue lors de l'étude. Si certaines pièces ne sont pas valorisées en AB car elles n'intéressent pas suffisamment les consommateurs, il semble logique que ces parties de la carcasse trouvent leur débouchés via les circuits de commercialisation conventionnels existants. Pourtant, cette affirmation a été largement invalidée par les opérateurs de la filière porcine biologique bretonne. Ces derniers déploient trois stratégies principales pour limiter cette difficulté liée à l'équilibre carcasse en AB.

- Le ralentissement de la dynamique de production, en limitant l'arrivée de nouveaux installés ou l'entrée en



conversion de producteurs de porcs. Une stratégie qui freine l'approvisionnement global sans distinction des différentes parties de la carcasse. Il s'agit donc d'une solution indirecte au problème central.

- L'exportation vers des pays tiers. Une stratégie qui nécessite de trouver et d'exploiter des marchés en agriculture biologique à l'international, ce qui peut être relativement complexe, notamment face à la concurrence d'autres produits charcutiers bio en provenance des pays exportateurs du nord de l'Europe.
- Le stockage. Solution onéreuse pour les opérateurs, le stockage en congélation est pourtant une stratégie très largement répandue chez les opérateurs sollicités lors de l'étude menée par les étudiants.

Cette dernière stratégie est jugée plus rentable pour les opérateurs qu'un déclasserement. Toutefois, cette question de rentabilité (ou de moindre perte) doit s'estimer au regard du délai de stockage. C'est ainsi qu'entre en considération le ralentissement global de la dynamique de croissance de l'offre en porc biologique.

Les opérateurs cherchent en priorité à stabiliser leurs marchés et à diversifier les débouchés des volumes déjà produits. La croissance est donc modérée et les projets de conversion/installation qui dépendent le plus souvent d'un débouché en filière longue, sont repoussés à la demande des metteurs en marché.

Quelles solutions de long terme pour la filière porc biologique ?

La concertation et le dialogue entre acteurs de cette filière ont souvent été les maîtres mots lors des entretiens réalisés. Les acteurs de la filière estiment avoir besoin d'espaces dédiés à l'échange et la communication sur l'évolution des marchés du porc bio, ses problématiques, les possibilités de solutions à mettre en œuvre. La labellisation « BIO + » a également été largement proposée comme adaptation par les opérateurs de la filière. Pourtant ils, sont aussi nombreux à juger qu'une diversification des logos sur les étalages et les rayonnages de supermarchés et magasins bio ne serait pas synonyme de lisibilité mais plutôt de confusion. Cependant, la question d'un cahier des charges commun, multi-filière,

bénéficiant d'une bonne visibilité par le consommateur est une piste de réflexion sérieuse. Enfin la diversification des marchés et débouchés est également une solution de long terme, notamment car certains segments, comme la restauration hors domicile, méritent encore d'être plus largement investis. D'autres voient l'export comme une opportunité prometteuse.

Dans un contexte où la filière porcine biologique subit de nombreuses perturbations – crise sanitaire et perturbation des comportements d'achats alimentaires, crise sanitaire FPA, évolutions réglementaires en AB, évolution réglementaire liée à la castration, gestion du risque de déséquilibre offre/demande, ... - les acteurs de cette filière se doivent d'être proactifs et visionnaires. Un exercice parfaitement complexe sur une filière et une production qui restent de petite échelle, mais dont le potentiel n'est plus à confirmer.

Justine Faure, Lucile Montagne de L'Institut Agro - Agrocampus Ouest – INRAE UMR PEGASE et Niels Bize de la FRAB Bretagne

DEUX FERMES EN UNE

AMANLIS
ILLE-ET-VILAINE



CORINNE FESNEAU & JÉRÉMY SALMON

CAPRIN LAIT - TRANSFORMATION FROMAGÈRE

INSTALLATION : MAI 2020

TRANSMISSION : REPRISE DE LA FERME FAMILIALE EN OCTOBRE 2020
AVEC CHANGEMENT DE PRODUCTION



2 UTH



SAU
30 ha



63 chèvres + suite

COMMERCIALISATION
MARCHÉS, MAGASINS DE
PRODUCTEURS

Symbiose poursuit sa série de portraits consacrée à la transmission, enjeu majeur des années à venir. Sixième volet avec la chèvrerie d'Amanlis. Corinne et Jérémie ont repris d'un côté la ferme laitière familiale et de l'autre un troupeau de chèvres alpines et les débouchés d'un second éleveur pour monter leur projet de chèvrerie avec transformation fromagère et vente directe. Une double transmission « facile » selon Corinne.

« Ça a été facile pour nous ». C'est ainsi que Corinne parle de la reprise de la ferme familiale. Pourtant, elle ne semblait pas forcément destinée à ça. « Des 4 de nos filles, c'était la dernière qu'on s'attendait à voir reprendre le ferme », sourit Marie-Anne, sa maman. Les parents de Corinne ont produit du lait à deux sur la ferme pendant 12 ans, avant de rejoindre le GAEC de la Seiche, où se côtoient de nombreuses productions. Ils voulaient se dégager du temps, déjà à l'époque. « Les paysans se tirent des fois une balle dans le pied à force de dire que le métier est dur, alors qu'il existe des solutions pour se dégager du temps », remarque Jean-Marie, le papa de Corinne. Les 32 hectares de la ferme familiale serviront donc de site d'élevage pour les génisses et à produire du Poulet de Janzé.

Légitimer son statut

Avec une formation d'animatrice socio-culturelle, Corinne ne se destinait pas à une carrière agricole. Elle chemine, se pose des questions. En 2014, avec son compagnon Jérémie, ils repèrent un bout de la longère de ses parents pour y habiter. La retraite de ses parents approchant, elle se dit qu'elle aimerait continuer à faire vivre le lieu. « Je me suis d'abord intéressée aux fermes pédagogiques. Mais après en avoir visité plusieurs, j'ai eu l'impression que c'était difficilement viable », raconte Corinne. Jérémie, paysagiste de formation, s'intéresse au maraîchage. « J'en avais marre de planter des fleurs sur des ronds-points, je voulais un métier avec plus de sens », rigole-t-il. Le maraîchage ne lui plaît finalement pas plus que ça. Après de nombreuses rencontres et plusieurs expériences de wwoofing en chèvrerie, le couple se dit qu'il a trouvé sa voie. « On a mis du temps pour affiner notre projet qui est d'élever des chèvres pour faire du fromage et le vendre en direct. Pour l'instant, on a mis le côté ferme pédagogique de côté en se disant qu'il reviendrait peut-être plus tard », explique Corinne.

Jérémy se fait la main pendant deux ans chez Patrick Poirier, éleveur caprin à Corps-Nuds (35), tandis que Corinne passe un BPREA, puis enchaîne stages et petits boulots. Les parents de Corinne les soutiennent à fond dans leurs démarches. Ils entament alors les procédures pour sortir la ferme du GAEC à leur départ à la retraite. Corinne et Jérémy calent leur calendrier pour débiter leur activité à cette date-là.

Le parcellaire est entièrement groupé autour de la ferme, mais toutes les terres sont en location. Jean-Marie et Marie-Anne font le tour des propriétaires, Corinne et Jérémy aussi. « Il y a huit hectares qui étaient à ma tante et qu'elle souhaitait vendre. On a monté un GFA pour racheter les terres, et aujourd'hui on loue les terres au GFA. Sur les 32 ha, on en a repris 30, il en reste juste deux qui sont en suspens », détaille Corinne. Les parents de Corinne sont en revanche propriétaire des bâtiments de la ferme, soit trois hangars et le poulailler, qu'ils ont racheté à la sortie du GAEC. « Au début, mes parents pensaient nous les louer, puis, en réfléchissant à la question du partage avec mes sœurs, ils nous en ont fait la donation. Ça nous sécurise, et ça permet aussi à Jérémy de se sentir chez lui et de légitimer son statut », remarque Corinne.

Vivre sur place et repenser la FERME

Pour Corinne et Jérémy, habiter sur place est un préalable non négociable à leur activité. « Mes parents avaient pour projet de partir après la retraite, mais mon papa en tombé gravement malade. Donc ils sont restés nos supers voisins ». Reste que les parents de Corinne demeurent d'indéniables soutiens et des facilitateurs sans faille. « On était content de se dire que la ferme allait continuer à vivre, et à vivre différemment », se réjouit Marie-Anne.

La ferme n'est ni en bio, ni conçue pour élever des chèvres. Il faut entamer la conversion et faire des travaux pour adapter les bâtiments, bâtir la chèvrerie, monter le labo de transformation, mettre le poulailler aux normes. Officiellement installé en mai 2020, le couple a néanmoins dû attendre octobre 2020, pour prendre pleinement possession des lieux, date officielle de départ à la retraite des parents de Corinne et fin des baux du GAEC. « On a pensé un moment demander au GAEC de commencer la conversion des terres

en amont de notre installation, mais on ne l'a pas fait. C'était compliqué, car eux perdait le site mais continuait leur activité. On ne l'a pas trop abordé en se disant qu'en faisant de la vente directe, on saurait expliquer la démarche aux clients », raconte Corinne.

Pendant ce laps de temps entre mai et octobre, il a fallu commencer les travaux, mais avec les animaux du GAEC toujours sur la ferme et mobilisant une partie des bâtiments. « Le GAEC en avait besoin, c'était leur timing et on l'a respecté. Au final ça s'est plutôt bien passé. On a réussi à être dans les temps », se félicite Corinne en contemplant le bardage en bois de la chèvrerie.

En pleine crise sanitaire, l'installation n'est pas forcément aisée. Solidement ancré dans le territoire, le couple a pu compter sur la solidarité de la famille et des copains. « Une transmission familiale facilite les choses. Personne n'est venu contester le projet, car il y a comme une continuité logique dans l'esprit des gens. On a le réseau d'amis, de fournisseurs, ça facilite l'entraide », résume l'éleveuse.

Une double transmission

« On a plus flippé de l'ampleur du projet que de la transmission en elle-même », avoue aussi Corinne. Même si le coût de la reprise reste modeste (230 000 € à deux), il y a toujours une pointe d'appréhension. Il s'agissait d'une double transmission en fait pour le couple, qui a repris le troupeau de Patrick Poirier, l'éleveur chez qui Jérémy avait travaillé pendant deux ans. « Il cédait sa ferme et on s'est un peu posé la question de la reprendre. Il voulait rester habiter sur place et ça n'était pas compatible pour nous. Là-bas, il aurait fallu mener de front l'élevage et les travaux qu'on aurait voulu faire, ce qui aurait été compliqué. On a fait une croix dessus mais on s'était dit que si ça collait, on pourrait reprendre son troupeau. Et ça a bien collé. Là, on a pu envisager d'abord les travaux, puis accueillir correctement les chèvres en janvier 2021 ». Un sacré avantage pour les éleveurs. Ils ont récupéré un troupeau de race alpine sain, adapté au pâturage. « Ce sont des animaux fragiles et ça aurait pu vite être compliqué de mélanger des troupeaux », avoue l'éleveuse.

Autre sacré avantage, ils ont récupéré les débouchés de Patrick : trois marchés hebdomadaires (Bruz, Cesson-Sévigné et Betton) et quelques magasins à la ferme. « Il

a mené toutes les démarches auprès des mairies. Comme on ne reprenait pas sa structure juridique, ses places de marché auraient pu être remises en jeu. Il a fait le nécessaire, ce qui est très sécurisant pour nous », avance Corinne. Patrick assure aussi la transition avec sa clientèle. Il a évoqué sa cession d'activité et Corinne a déjà fait quelques marchés avec lui. Patrick devrait également faire les premiers marchés de la saison avec elle. « Sur un marché, il suffit juste de ne pas voir la même tête que d'habitude pour que les clients passent leur chemin. Il amorce bien la transition », selon l'éleveuse. Le poulailler, passé en Poulet de Janzé bio, leur donne également une assurance de revenus non négligeable. Les marchés n'étant pas dans le secteur, Corinne et Jérémy ont à cœur de vendre aussi leurs produits sur la commune. C'est pourquoi ils envisagent un point de vente à la ferme d'ici quelques temps.

Là, ils vont rentrer dans le cœur de l'activité, avec les mises bas, la transfo et les premières ventes. « Il faut bien appréhender la charge de travail et ne pas faire d'investissement démesuré », les a prévenu Jean-Marie. Corinne et Jérémy savent qu'à deux il y a un risque accru de fatigue. « Il suffit qu'un vide sanitaire du poulailler tombe sur une période de mise bas pour que ça perturbe notre organisation », reconnaît Corinne. Pour encaisser cette charge de travail, ils ont déjà envisagé d'avoir un troisième associé ou un salarié. « On a cherché sans chercher. On a eu une piste, mais la personne voulait habiter sur la ferme, ce qui n'était pas possible. D'ici 5 ans maximum, il faudra qu'on trouve une solution car on a vu pas mal de fermes sur ce modèle, à deux, et les gens fatiguent. On a le poulailler qui ne demande pas trop de travail et qui pourra nous permettre de l'envisager d'un point de vue économique, tout en sachant que ce n'est pas facile de faire rentrer un associé sur une ferme déjà en activité et gérée en couple ».

Du côté des parents de Corinne, il y a la fierté du projet, de voir la ferme continuer à vivre et à évoluer. « Ça m'aurait plu moi de faire de la vente directe », glisse malicieusement la maman de Corinne. Ça doit être ça, ce qu'on appelle le changement dans la continuité. ■

Antoine Besnard, rédacteur en chef Symbiose

Photo : Matthieu Chanel

Magasin à la ferme ILS ONT FAIT LE CHOIX D'UNE STRUCTURE COMMERCIALE DÉDIÉE

Circuit le plus court possible entre le producteur et le consommateur, le magasin à la ferme est plébiscité par les deux parties. Les consommateurs apprécient de découvrir la ferme et de mettre une image derrière un produit. Les producteurs recherchent la diversification de l'activité, la réduction des coûts de transports, l'adaptabilité, et également le lien avec le consommateur. Zoom sur ce débouché à la ferme des Petits Chapelais, à Chavagne (35).

Il ne faut pas confondre les magasins à la ferme avec les magasins de producteurs, qui eux sont gérés collectivement par des groupes de producteurs (association, SCIC, GIE, ...) et nécessitent, entre autres, la présence permanente d'un producteur à la vente.

Plusieurs modes de fonctionnement existent concernant les magasins à la ferme (voir encart en fin d'article). Vous avez le choix entre garder votre statut juridique actuel ou créer une structure commerciale dédiée à l'activité de magasin (EURL, SARL, micro-entrepreneur). C'est le deuxième mode de fonctionnement qu'on choisit Gilles Simmoneaux et Odile Gaume Ligot, actuellement co-gérants (respectivement à 40 et 60% des parts) du magasin à la ferme « Le radis rouge ». Le magasin est situé en périphérie rennaise, à Chavagne, sur la ferme des Petits Chapelais.

L'émancipation de la structure commerciale

L'histoire commence en 2011. Gilles rénove une étable en magasin avec comme volonté première de vendre le pain fabriqué sur la ferme. La ferme évoluant, notamment avec l'arrivée d'une maraîchère, la gamme s'étoffe avec des fruits et légumes, puis vient l'achat d'une armoire froide pour faciliter le stockage et proposer des produits laitiers. Odile arrive en 2016 comme salariée de la ferme pour assurer l'animation du magasin et la vente. La situation évolue vite vers la création d'une structure commerciale dédiée au magasin : la SARL « Les Petits Chapelais » dont elle devient la gérante majoritaire au 1^{er} Janvier 2018.

Cette émancipation commerciale est vue comme une nécessité à une époque où de plus en plus d'ateliers voyaient le jour sur la ferme. Les ateliers ont pris leurs indépendances juridiques (fournil, maraîchage, vergers, produits laitiers) tout en gardant l'esprit collectif : « Le collectif des petits chapelais ».

Cette nouvelle organisation a permis d'une part de faire fi des limites que pouvaient avoir la structure agricole (achat - revente, dépôt vente) et d'autre part d'assurer l'autonomie du magasin. Odile témoigne : « En devenant gérante majoritaire du magasin, je me suis fixée comme objectif la rentabilité. Rattachée aux autres activités, on ne faisait pas forcément attention, l'indépendance nous a fait prendre conscience qu'il fallait être plus rigoureux ».

Aujourd'hui, le magasin est rentable. Odile a travaillé sur la régularité des approvisionnements. « Les clients n'aiment pas se retrouver avec 3 légumes sur un étal ou plus de pain à 16 h ». L'expérience permet d'affiner les commandes, planifier avec les producteurs, déporter les achats sur des apporteurs extérieurs lorsque les membres du collectif n'ont plus assez de volumes. « La première année, au premier jour des soldes, je me suis retrouvée avec 25 kg de pain en plus : je n'avais pas anticipé le phénomène. Les différents confinements et couvre-feu nous demandent également d'être sans cesse en réadaptation ».

Enfin, l'émancipation s'est clôturée en octobre 2020 via le changement de nom de « Magasin des Petits Chapelais » en « Le Radis Rouge ». Ce nouveau nom, choisit avec l'ensemble du collectif, permet d'abord plus de clarté. « Le numéro de téléphone du magasin est trouvable facilement sur internet, du coup on m'appelait pour me parler des veaux de Gilles ou du pain de Thomas. Les livreurs se trompaient. C'était compliqué de faire la différence entre l'EARL des Petits Chapelais, la SARL magasin les Petits Chapelais, etc. ». Ensuite, ce nouveau nom nous a emmenés vers une modernisation de nos outils : nouveau logo, nouveau site Internet.

Un fonctionnement en co-gérance

Le magasin est en co-gérance par les deux membres de la SARL qui sont Odile et Gilles. Ils organisent des réunions régulières avec les membres du collectif des Petits Chapelais afin de discuter du fonctionnement général du magasin. Selon les gérants, le magasin est en phase de développement : « Maintenant la structure est saine et stable, surtout au niveau comptable, mais on questionne encore notre modèle : quelle place dans le collectif ? Quelles évolutions ? »

Aujourd'hui, le modèle est un mix entre achat-revente et dépôt vente. Pour certains produits, c'est simplement l'héritage de l'ancien fonctionnement qui n'a pas encore été vraiment questionné, pour d'autres, c'est dans un souci de praticité, c'est le cas par exemple du lait cru produit sur la ferme.

C'est également le magasin qui s'occupe de la transformation

du cochon. Le magasin achète le porc vivant et paye une prestation d'abatage et de transformation pour proposer de la terrine au consommateur.

Actuellement, le chiffre d'affaires est réalisé à 50% sur les produits du collectif des petits chapelais, principalement sur le pain, les légumes et la viande. Le magasin achalande au total des produits d'une vingtaine de producteurs.



Les horaires d'ouvertures, mercredi et vendredi après-midi, ont été choisis en fonction de la production : cela permet d'avoir du pain à peine sortie du fournil et des légumes fraîchement cueillis.

Une valeur ajoutée sur la ferme

Le magasin renforce l'idée d'un écosystème sur la ferme : réunions régulières, économie circulaire. « Gilles fait moudre ses céréales, Thomas et Estelle utilisent sa farine pour le transformer en bon pain paysan, le pain est vendu au magasin. Et si j'ai trop de perte, ça part aux cochons ! », détaille Odile.

Le magasin est également un moyen de tester de nouveaux produits. En prise directe avec les consommateurs, les producteurs ont leur retour immédiat. Enfin, pour tous les nouveaux projets arrivant sur la ferme, c'est un débouché assuré.

Un noyau dur de clients réguliers

La clientèle vient à plus de 80% des communes environnantes, avec un noyau dur de clients réguliers. Le confinement a fait un peu évoluer la clientèle, les jeunes couples désireux de mieux manger ont remplacé les personnes âgées plus frileuses de se déplacer.

On distingue deux types de clients : les « puristes » qui recherchent de l'ultra local et aimeraient ne trouver que des denrées produites sur la ferme ; et les autres qui souhaitent la gamme la plus large possible. Pour Odile, c'est un réglage à trouver pour satisfaire le plus de monde possible avec une importance primordiale donnée à la communication.

Une évolution permanente

Avoir un magasin à la ferme c'est également sans cesse réfléchir à comment faire plus, comment faire mieux, comment satisfaire le consommateur, comment développer la clientèle ?

A la ferme des Petits Chapelais, ça s'est traduit par la mise en place de la vente en ligne. Propulsé d'abord artisanalement par le confinement (via un drive), c'est maintenant un site Internet en place qui a pris le relais. Pour Odile, la vente en ligne, même si elle demande plus de main d'œuvre et de manutention, est intéressante car elle a permis de toucher une autre clientèle : des hommes célibataires et des familles avec jeunes enfants. « Adossé à une page Facebook dynamique que j'essaie d'animer, elle est un moteur de développement de la clientèle », explique Odile.

Les évolutions prochaines concerneront certainement l'aménagement, afin de respecter au mieux les règles concernant l'aménagement d'établissement recevant du public (vous trouverez bientôt plus d'informations sur le sujet dans un mémo de la FNAB).

« Ce que j'aime le plus ? remarque Odile. La relation client : on est dans une niche avec une clientèle fidèle qui recherche du lien et des produits avec une histoire. J'aime également développer une entreprise et tout faire pour qu'elle soit rentable en gardant les valeurs qui sont les nôtres. »

Côté contraintes, pour Odile, c'est le ménage : « Ça prend du temps et d'autant plus avec la situation actuelle qui nous impose d'être encore plus exigeants. L'achalandage du magasin peut se révéler assez physique également, heureusement je suis en bonne santé ». ■

Pauline Cros, Chargée de mission alimentation bio et locale, à Agrobio 35

CONTRAINTES JURIDIQUES ET FISCALES DU STATUT AGRICOLE

1. Vous êtes en société civile, l'objet social de celle-ci ne peut être que civil (interdiction d'activités commerciales). Vous n'avez juridiquement pas le droit de faire de l'achat-revente, mais il est fiscalement toléré. Le principal risque encouru est de se voir attaquer par un tiers pour concurrence déloyale.

2. Vous êtes en exploitant individuel, vous avez juridiquement le droit de faire de l'achat-revente.

Les aspects fiscaux :

JE VENDS UNIQUEMENT DES PRODUITS DE LA FERME

La vente directe se situe dans le prolongement de l'activité agricole et est considérée fiscalement comme une activité de nature agricole et imposée dans la catégorie des bénéficiaires agricoles (BA)

JE PROPOSE DU DÉPÔT-VENTE

Si contrat clair de dépôt vente, l'administration fiscale considère que l'activité relève des BNC (bénéficiaires non commerciaux)

Le chiffre d'affaires considéré correspond au montant total des commissions perçues.

Pour les exploitations au réel, ces BNC sont rattachables aux BA dans la limite de 30% du CA agricole et de 50 000€ TTC.

Pour les exploitations au forfait agricole, les recettes devront être déclarées séparément

JE FAIS DE L'ACHAT REVENTE

L'achat-revente est considéré comme une activité commerciale et donne donc lieu à une imposition dans la catégorie des Bénéficiaires Industriels et Commerciaux (B.I.C.)

S'ils restent accessoires (<30% du CA agricole et 50 000€ TTC) ils peuvent être rattachés au BA dans les exploitations au réel.

Les exploitations au forfait devront quant à elles déclarer ces revenus en BIC (micro BIC ou réel BIC)

S'ils restent accessoires (<30% du CA agricole et 50 000€ TTC) les BNC ou BIC peuvent être rattachés au BA dans les exploitations au réel.

Pour les exploitations au forfait, les recettes devront être déclarées séparément en BIC ou BNC.

L'ENNEMI PUBLIC N°1 DES TOMATES

Aussi connue sous le nom de mineuse de la tomate, la Tuta absoluta peut causer des dégâts entraînant des pertes économiques significatives et un fort impact sur la culture en place. Originaires d'Amérique latine, elle a fait son apparition en Bretagne il y a quelques années. Le sud de la France cohabite intimement avec la Tuta depuis plus de 10 ans. Différentes méthodes de lutte, de piégeage ont ainsi pu être validées.

Pour lutter efficacement contre son ennemi, il est primordial de connaître son fonctionnement, ses particularités, ses habitudes... Ainsi, les chances de lutter efficacement contre sont plus importantes. La Tuta est particulièrement connue pour ses dégâts sur tomate mais on peut aussi la retrouver sur d'autres solanacées cultivées : aubergine, pomme de terre, poivrons... ou bien sauvages : morelle, datura, etc...

Rappel des dégâts sur la tomate

- ▶ **Sur feuilles** : galeries (=mines) formées entre les deux épidermes. Les larves sont mobiles et ont une consommation active. Une larve peut créer plusieurs galeries.
- ▶ **Sur tiges** : en cas de forte attaque, on peut observer des dégâts sur tiges en parties hautes des plantes, perforation de l'apex, dessèchement des folioles...
- ▶ **Sur fruits** (mûrs et pas mûrs) : les mines sont plus ou moins superficielles. Les fruits sont plus ou moins perforés et envahis par des chenilles. Infestés, le déclassement est immédiat. La présence de sciure noire, représentant les excréments de larve, permet de matérialiser leur présence.

Notons ici que ce sont bien les larves qui créent les dégâts sur plante. Les organes atteints deviennent des nids, des supports de développement procurant nourriture et eau aux larves.



Dégât causé par la larve sur feuille



Dégât causé par la larve sur fruit

Une stratégie efficace repose toujours sur un ensemble de leviers

Restez attentif tout au long de la saison. La stratégie Tuta peut s'opérer toute l'année et pas seulement au moment de la plantation. A ce jour, toutes les fermes sont concernées et plus seulement celles ayant été impactées par de fortes attaques les précédentes années. La prévention, par le piégeage, ainsi que l'observation sont de bons leviers à mobiliser.

L'observation des cultures est la base de tout ; elle doit être réalisée tout au long du cycle de la culture. Pensez aussi à former vos équipes et les saisonniers qui viennent en renfort, ils sont vos yeux dans les cultures. Plus la problématique est détectée précocement (pour détecter, il faut savoir reconnaître) et plus les stratégies à mettre en œuvre seront anticipées et efficaces.

Il est important de réaliser un contrôle sur les plantes une fois la culture mise en place. Un suivi régulier vous permettra d'estimer la pression et d'appréhender le contrôle à mettre en œuvre.

La détection, la surveillance : un mode opératoire

Pièges delta : il s'agit d'un dispositif que l'on retrouve dans le commerce. Son mécanisme est simple mais efficace. A raison d'environ 1 piège / 200 à 400 m², il doit être posé bien en amont de la plantation et peut aussi faire l'objet d'un moyen de contrôle à l'année. Une plaque engluée est disposée au fond du piège et une phéromone (capsule à longue durée) peut être apportée pour augmenter l'efficacité du piégeage. Les papillons mâles sont attirés par la capsule et viennent se coller sur la plaque au fond.



- ▶ Détection précoce des premiers individus et évaluation de la pression du milieu
- ▶ Piégeage massif en cours de saison en cas de forte population
- ▶ Renouvellement des plaques engluées et capsule à prévoir

La confusion sexuelle (ISONET T3) : il s'agit d'un matériel avec

une très forte concentration de phéromones, les mâles sont totalement déboussolés et ne sont plus en mesure de repérer des femelles. L'atmosphère de l'abri est saturée, les rencontres femelles et mâles sont évitées. Pas de rencontre = pas d'accouplement = pas de larves = pas de dégâts...



Les diffuseurs doivent être disposés à raison de 800 à 1000 / ha à 1 m du sol. Cette stratégie est à la fois préventive et « curative ». La confusion doit être mise en place 20 jours avant la plantation jusqu'à l'arrachage des plants en fin de saison.

- ▶ Couvre tout le cycle de la culture et compatible avec les auxiliaires, les pollinisateurs
- ▶ Efficacité validée ces dernières années dans le sud de la France et plus récemment en Bretagne
- ▶ Renouvellement à prévoir toutes les 6 semaines

L'entretien de la culture et des abords

L'entretien des cultures, associé aux autres mesures précédemment évoquées, sont déterminantes dans la lutte :

- ▶ Par l'élimination manuelle des 1eres feuilles touchées ;
- ▶ Par un effeuillage à jour et renouvelé si vous observez la présence de mines, de galeries ;
- ▶ Par le retrait des fruits atteints, même « juste piqués » ;
- ▶ Par l'exportation des déchets de culture en dehors de la parcelle

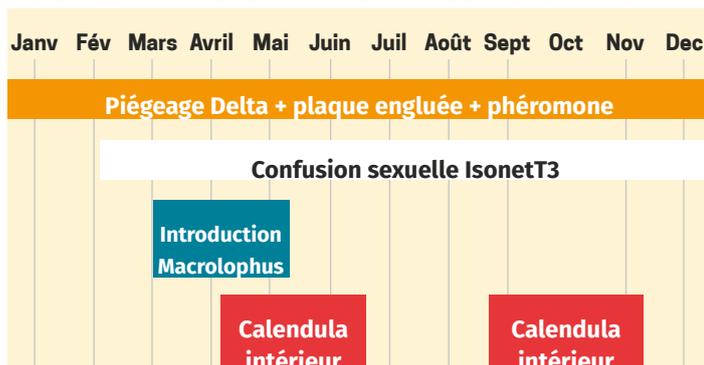
La gestion à la parcelle, à la ferme :

- ▶ Par l'élimination des plantes hôtes telles que la morelle et le datura ;
- ▶ En évitant de stocker les fruits et organes infestés à proximité des abris.

Si une culture est infestée par la Tuta absoluta, la gestion des déchets va sérieusement être raisonnée. Des stocks de fruits, de feuilles infestées vont contribuer à favoriser son développement, son implantation et sa migration.

- ▶ Ne jamais effectuer le stockage de déchets infestés à proximité des cultures, des abris ;
- ▶ Toujours opérer au traitement des déchets dans un faible délai ; brûlés, étouffés, enterrés, enrubannés.

EXEMPLE DE STRATÉGIE POUVANT ÊTRE MISE EN PLACE CONTRE TUTA



L'impact se mesure au-delà d'une ferme attaquée. Si la population n'est pas contenue, c'est tout une zone géographique qui peut être concernée.

Les insectes auxiliaires

Certains auxiliaires montrent une action intéressante contre la Tuta. Les punaises prédatrices sont les premières candidates. Indigènes ou introduites (*Macrolophus* sp. *Orius* sp.) elles sont prédatrices à tous les stades et capables de s'attaquer à une large gamme de ravageur. Très mobile dans la culture elles sont très intéressantes dans la régulation des ravageurs et assurent un travail permanent dans le temps et l'espace.

Des essais menés par le GRAB mettent en lumière le couple « *Calendula officinalis* et *Macrolophus* sp ». En effet, il ressort que la fourniture de ressources aux auxiliaires (habitat, nourriture) renforce leur efficacité dans le contrôle des ravageurs des cultures sous abris. L'implantation d'espèces végétales autour des cultures, bien qu'elles nécessitent aussi de l'attention et un peu d'entretien, permettent d'attirer, d'héberger et de nourrir les auxiliaires indigènes. Le GRAB a ainsi testé plusieurs espèces et variétés de plantes pour optimiser cette action sans entraîner de contraintes supplémentaires pour la production. Et c'est bien le Souci (*Calendula officinalis*) qui ressort candidat préféré des juristes ! Cette espèce, très favorable à *Macrolophus*, assure une présence durable de la punaise au sein de bandes fleuries. Ce même essai valide aussi son intérêt sous forme de plante relais pendant l'hiver.

Et en dernier recours l'approche curative...

Privilégiez la lutte directe avec un *Bacillus thuringiensis*, compatible avec les auxiliaires. L'application reste fastidieuse ; en fin de journée car les Bt sont sensibles aux UV et le renouvellement à prévoir peut devenir important. Le Succes4, malgré tous les inconvénients et la toxicité qu'il représente, est parfois envisagé lorsque la situation a fortement dérapé et que le rattrapage semble très compliqué. Comme toute bonne stratégie de lutte, c'est donc un ensemble de leviers et une approche préventive qui vont permettre d'obtenir de bons résultats. La formation et la sensibilisation de vos équipes en font partie ! ■

Lucie Drogou, technicienne maraîchage au GAB 22

ZOOM SUR LE MACROLOPHUS PYGMAEUS

Punaise prédatrice de l'ordre des Miridés, cette espèce est naturellement présente en France. Polyphage elles s'observent principalement sur Solanacées. Elle peut se nourrir d'aleurodes, de pucerons, d'acariens, d'œufs de papillons, de larves de mineuse et de thrips. Elle s'attaque à tous les stades mais garde une préférence pour les stades larvaires et œufs.

Ses conditions optimales d'utilisations sont de 10 à 15°C. La durée de leur développement dépend principalement de la température mais aussi de la quantité de la nourriture disponible. Son développement est assez long, il faut au moins 10 jours pour que les œufs éclosent puis 20 de plus avant émergence de l'adulte. Pour son introduction, il faut donc tenir compte de ces paramètres ; des apports trop précoces auront peu d'intérêts. La mi-mars, au moment des premières plantations, constitue une bonne approche.

Tri-stockage

SAVOIR ADAPTER SON MATÉRIEL À SON PROJET

Au GAEC de Rouillon comme à la Ferme de Vivien d'Anjou, en Loire-Atlantique, on trie, on sèche, on stocke les céréales pour être plus autonome et vendre ses produits en circuit court. Retours d'expériences en département limitrophe.

La ferme familiale du GAEC de Rouillon est située à La Meilleraye-de-Bretagne (44), au nord de Nantes. Cinq associés et un salarié y travaillent sur 80 ha de SAU pour produire 60 ha de cultures et élever 5 000 volailles à l'année. La ferme est en bio depuis 1998 et l'activité huile a démarré il y a 30 ans avec l'huile pour les moteurs.

Tout ce qui est produit à la ferme est transformé, vendu en circuit court et peut être directement mis dans l'assiette. Soixante hectares de cultures (10 ha colza, 10 ha tournesol, 10 ha sarrasin, céréales/blé sur 20 ha + chanvre) sont ainsi transformés en aliment pour la volaille, huile, graines décortiquées, farine, ou pain. Chaque associé est responsable d'un atelier. Franck est chargé de l'activité huile, du décortiquage des graines (colza, tournesol, sarrasin) et du triage.

En 2014, la CUMA INNOV 44 a investi dans un trieur optique (coût 80 000 €) et une table densimétrique. Ces deux équipements sont installés sur la ferme et permettent d'avoir sur place une chaîne de tri très complète et de très haute qualité pour enlever toutes les impuretés et graines non comestibles.

Les cultures produites sur la ferme sont diversifiées : colza, chanvre, sarrasin, maïs, mélange céréalier, blé de printemps. L'autonomie en azote est visée et seules les fientes des volailles et les jachères broyées suffisent au développement des cultures.

Une chaîne de tri très complète

Il n'y a pas de fosse de réception sur la ferme mais une trémie de réception qui est reliée par une vis à un trieur rotatif à 3 grilles de marque MAROT. A la récolte, toutes les cultures passent au trieur pour un premier tri grossier.

Les mélanges céréaliers destinés aux volailles sont aussi passés au trieur, ce qui a permis une nette amélioration de la qualité de l'aliment : gain d'une semaine sur le développement des volailles.

Si besoin, les graines sont séchées dans la foulée dans un séchoir à plat comprenant 2 cases séchantes (capacité totale 5 à 40 tonnes). Les céréales sont ensuite stockées dans des caissons en bois « fabriqués maison ».

Après le passage au séchoir, un tri plus précis est réalisé grâce au

trieur alvéolaire uniquement pour le colza, le blé et les lentilles. Le débit est assez faible, des capteurs ont été installés pour le remplissage du trieur.

Le trieur optique (débit de 100 kg à 1t/h) et la table densimétrique (capacité 200 kg/h) sont utilisés pour un tri de finition pour enlever les derniers corps étrangers et pour le décortiquage du sarrasin et tournesol.

Zoom sur le décortiquage du sarrasin

Le décortiquage des grains est nécessaire pour certaines espèces telles que le sarrasin, l'épeautre, l'orge, le millet. Les grains de sarrasin sont séchés jusqu'à un taux d'humidité de 14%.

L'opération de calibrage (trieur rotatif puis table densimétrique) est presque indispensable pour obtenir une bonne efficacité de décortiquage. Cette étape permet de séparer les gros grains, plus facilement décortiquable (ex : variété Spacinska), des petits grains qui iront au moulin (farine), et de retirer les cailloux.

Les gros grains sont ensuite amenés vers la décortiqueuse, la balle est « soufflée » par un grand tarare positionné en sortie de la décortiqueuse. Cette étape ne permet pas de décortiquer l'ensemble des grains : un passage sur un trieur à plat est nécessaire pour séparer un lot de grain majoritairement décortiqués, un lot non décortiqué qui retournera sur la décortiqueuse et un lot de grains cassés (pour farine). Le lot de grains majoritairement décortiqués est envoyé vers le trieur optique pour une dernière étape de tri (capacité 100-1000 kg/h - 3 passages pour une efficacité proche de 100%) avant ensachage des grains décortiqués.

Le rendement de décortiquage moyen pour le sarrasin est de l'ordre de 36%. La décortiqueuse utilisée est un modèle « universel » (marque Heger), les grains sont projetés contre une paroi, l'impact ayant pour effet de briser la cosse (enveloppe) du sarrasin. Des modèles de décortiqueuses plus spécifiques de chaque céréale existent (ex : grand épeautre). Plus le modèle est spécialisé plus le rendement de décortiquage est généralement élevé.

Presse à huile : 100 litres/jour – viser 6 à 7% d'humidité – décantation 15 jours - production annuelle : 13 à 14 000 litres. Les besoins : 2 fois plus de colza que de tournesol.

Si Franck avait un conseil à donner dans la réflexion de la mise

en place d'une chaîne de triage c'est toujours de se poser la question : « Où vont les déchets plutôt qu'où vont les grains ».

A Soudan, des légumineuses valorisées à la ferme

À la ferme de Vivien d'Anjou, près de Soudan (44), l'accent est mis sur la commercialisation des cultures produites et des vaches allaitantes de race Rouge des Prés.

En 2016, avec la conversion à la bio, la ferme s'est orientée vers la production de légumineuses (lentilles vertes, soja, lupin, pois cassé, lentilles corail, haricot coco). Sur une surface totale de 184 ha, Thierry et Hervé cultivent 90 ha de culture et le reste est en herbe.

Voilà un aperçu de l'assolement 2020 :



Rotation : Prairie 4 ans → légumineuse → céréale → légumineuse ou oléagineux → céréales

La rotation est de 8 ans et les légumineuses sont implantées après une prairie de 4 ans. Aucune fertilisation n'est apportée sur les cultures. Seule la prairie de 4 ans et les couverts végétaux permettent de fertiliser les cultures.

Aussitôt récoltées, les cultures sont directement triées. À la récolte, un pré-nettoyage est réalisé et toutes les cultures passent au trieur cylindrique Marot monté sur remorque (débit 1 T/h). Ensuite, tout est stocké en big-bag (sauf le maïs et le blé stocké en cellule). Un séchoir-ventilateur est utilisé pour sécher le maïs récolté à 25% d'humidité dans des caissons-sécheurs. La récolte du maïs se fait en plusieurs fois. Il faut 3 à 4 jours pour sécher 5 ha de maïs (consommation en fuel : 10 l/h).

Une table densimétrique est utilisée pour un tri de finition pour nettoyer les lentilles et le blé (débit 500 kg/h). Elle permet d'éliminer les grains de folle avoine, matricaire, chardon et les cailoux. La décortiqueuse est utilisée principalement pour enlever l'enveloppe des pois cassés.

Toutes les légumineuses produites sont vendues en graines entières, en petits paquets de 300 g ou seau de 10 kg, décortiquées ou alors transformées en soupes et tartinades. Le maïs, le blé et le colza sont vendus en circuits plus long via les coopératives, meuniers... ■

Céline Rolland, conseillère cultures au GAB 56

DES INSTALLATIONS QUI SE RÉFLÉCHISSENT AU LONG COURS

Aussi nombreuses et complexes soient elles, les installations de tri et stockage se réfléchissent au long cours afin d'opter pour le « meilleur choix », le plus adapté à son projet et aux objectifs recherchés (alimentation animale, alimentation humaine...). Pour gagner en temps et en confort de travail il est possible d'associer plusieurs machines. Le transport du grain peut se faire par élévation ou par aspiration à l'aide de vis, d'élévateur vertical qui vont permettre la mise en réseau des machines. Mais gardons en tête qu'un bon outil de nettoyage ne remplacera jamais la réflexion agronomique et doit arriver en complément de la rotation et non l'inverse.

Une cartographie des installations de tri et stockage se met en place dans le réseau GAB-FRAB. Il permettra de répertorier toutes les installations existantes sur le département.

Plus localement, dans le secteur de Pontivy, sur la commune de Saint-Gonnery (56), la CUMA des BIO Trieurs a investi dans un trieur optique (déjà opérationnel). Le projet est d'avoir d'ici l'été une décortiqueuse à sarrasin et une table densimétrique. Les machines sont installées sur la ferme de Rémy Gicquel qui a, en parallèle, une décortiqueuse à épeautre et oléagineux ainsi qu'un nettoyeur séparateur.

Pour aller plus loin :

- Poster Filière des protéines végétales bio à destination humaine en Bretagne
- Fiche technique FRAB sur le décortilage des céréales à la ferme

LES DIFFÉRENTS OUTILS

NETTOYEUR SEPARATEUR OU TRIEUR ROTATIF : Dans un trieur rotatif ou nettoyeur-séparateur, il y a plusieurs grilles cylindriques (trous de formes et tailles différentes), chacune servant à isoler une fraction du mélange. Ils peuvent réaliser des triages plus ou moins complexes (plusieurs passages) et sont plus adaptés sur des produits humides qui peuvent avoir tendance à colmater les alvéoles des grilles de triage.

TRIEUR ALVEOLAIRE : Après passage dans le nettoyeur séparateur, le trieur alvéolaire (ex de type Marot) sépare les graines d'après leur longueur. Il enlève les graines rondes (vesce, gaillet) de même largeur que la céréale.

LA TABLE DENSIMÉTRIQUE : Finalise le triage en séparant les grains selon leur densité. Grâce aux mouvements de la table, les graines les plus « lourdes » se séparent des graines les plus « légères » et s'orientent sur une sortie différente de la machine. Cet outil est aussi efficace pour l'épierrage.

TRIEUR OPTIQUE : Élimine les impuretés suivant leurs couleurs grâce à des caméras. Coût : 80 000 €



Bovins

AVEC OU SANS CORNES ? DEUX RÉPONSES DE NORMANDS

Contexte et historique de l'élevage, aménagement des bâtiments, motivation personnelle de l'éleveur... de nombreux paramètres entrent en compte dans le choix de conserver les cornes ou non. Si la réglementation bio encadre très strictement la pratique de l'ébourgeonnage, les éleveurs et éleveuses qui souhaitent y avoir recours peuvent faire une demande de dérogation. Chaque cas étant particulier, et chaque choix pouvant se justifier, les pratiques en bio sont donc très variées.

Damien et Baptiste, éleveurs laitiers bio en Normandie, ont une expérience différente des cornes : Damien a un troupeau com-

portant des vaches avec et sans cornes et écorne actuellement par ébourgeonnage, tandis que Baptiste a toujours eu un troupeau à cornes. Ils nous expliquent leur choix, leurs pratiques... et comment ils ont fait ou font encore évoluer leur système pour appliquer au mieux les principes du mode de production biologique, tout en veillant à assurer leur propre sécurité, celle de leurs salariés ainsi que celle de leur troupeau.

Article de Virginie Parrain, Bio en Normandie, initialement publié sur le site produire-bio.fr

Le troupeau de Baptiste a toujours eu des cornes

Baptiste Mercher, éleveur laitier bio à Beaufour-Druval (14) :

- ▶ 60 vaches
- ▶ Troupeau normand
- ▶ Vêlages étalés
- ▶ Bâtiment : aire paillée et cornadis (72 places aux cornadis)
- ▶ 10 m² / VL d'aire de vie
- ▶ 5 mois en moyenne en stabulation jour et nuit
- ▶ Alimentation hivernale : Foins ventilés - 0 à 2,5 Kg de concentré/j/VL à l'auge

« Le troupeau de vaches normandes (60 vaches) de la ferme familiale a toujours eu des cornes et je ne l'imagine pas autrement. Je suis attaché à la conservation des cornes tant pour l'aspect esthétique que pour la santé des animaux (qualité de la digestion et des bouses en résultant, régulation de la pression artérielle...). Il n'y a jamais eu de gros accidents entre animaux. Il peut y avoir quelques fois une vache ou une génisse plus agressive avec le reste du troupeau, si elle a les cornes pointues. Dans ce cas, je coupe la pointe (2-3 cm) et je mets un bon coup de lime pour arrondir le bout de la corne.

« Quand il faut intervenir sur un animal, nous le faisons souvent à la corde et je laisse sans crainte le salarié tenir l'animal lors de l'intervention. La période la plus « à risques » est l'hiver en bâtiment (de fin novembre à avril), notamment quand on introduit des génisses dans le troupeau. Il y a des vêlages toute l'année donc il y a régulièrement des génisses qui arrivent dans le trou-

peau et ce sont elles qui peuvent se montrer agressives le temps de trouver leur place dans le troupeau. J'essaie de les introduire au moins par 2 dans le troupeau et depuis peu je les mets avec les tarries en extérieur avant de les rentrer dans le troupeau : cela améliore nettement leur intégration.

« L'hiver, les vaches sont en stabulation libre (7 m² d'aire paillée et 3 m² d'aire bétonnée par vache) et l'alimentation est distribuée au cornadis. Elles sont systématiquement bloquées en sortie de traite pour manger le foin de tête de repas, puis elles ont un peu de céréales (0 à 1,2 Kg) puis un mélange de foins. Il faut qu'il y ait plus de cornadis que de vaches (au moins 10 à 20 % de cornadis en plus) : j'ai 72 places aux cornadis pour un nombre de vaches qui varie entre 50 et 60 en lactation. L'alimentation doit être bien calée car dès qu'il y a de l'acidité dans l'organisme ou que les foies sont surchargés, cela rend les animaux agressifs.

« C'est Bruno Giboudeau (vétérinaire qui a développé la méthode Obsalim®) qui m'a appris qu'un troupeau de plus de 20-25 vaches fonctionnait en sous-unités d'une vingtaine d'individus. Il conseillait donc, pour un troupeau de 60 vaches, d'avoir une stabulation avec 3 compartiments paillés avec une libre circulation des vaches via le couloir bétonné. De par son histoire, mon bâtiment a 4 compartiments et c'est vrai qu'on retrouve toujours les mêmes groupes de vaches dans chaque partie du bâtiment.

« Pour moi, il est tout à fait possible d'avoir un troupeau laitier avec des cornes et des cornadis. Malgré tout, il faut que le contexte soit adapté : une alimentation bien calée, des bâtiments adaptés pour une bonne organisation sociale du troupeau, un troupeau calme et un éleveur qui n'est pas stressé par la présence de cornes. »

Le troupeau avec et sans cornes de Damien

Damien Olivier, éleveur laitier bio à La Rocque (14)

- ▶ 50 vaches
- ▶ Troupeau avec une base PH, croisé Montbéliard, Brune des alpes, Simmental.
- ▶ Vêlages groupés de printemps
- ▶ Bâtiment : aire paillée et barre aux garrots.
- ▶ 14 m² / VL d'aire de vie
- ▶ 3 mois maxi en moyenne en stabulation jour et nuit
- ▶ Alimentation hivernale : Foin et enrubannage en libre-service barre aux garrots et aux râteliers, avec toujours du fourrage disponible. Aucun concentré

« A la base mon troupeau est mixte : j'ai des vaches avec et sans cornes car certaines années je n'ai pas écorné les jeunes à cause du protocole qui ne me satisfaisait pas (par manque de qualification). L'ambiance dans les lots à cornes est bonne au champ et c'est au moment de la rentrée en bâtiment et certaines années qu'il peut y avoir des problèmes.

« Pour moi, les coups ne sont pas uniquement liés aux cornes, mais davantage au fait de concentrer des animaux dans un espace trop restreint par rapport à leur besoin, ou encore de faire se rencontrer des animaux pour la première fois en bâtiment. La concentration exacerbe les confrontations physiques. Même sans cornes, il peut y avoir des coups et des hématomes. Les cornes ne font qu'accroître les conséquences des confrontations.

« Dans ce contexte, certaines années, j'ai fait écorner des animaux adultes « problématiques » (sur dérogation), ce que je m'interdis de faire depuis. Début 2018, j'ai fait le choix d'écorner les jeunes veaux par ébourgeonnage tout en continuant de faire évoluer l'espace de vie et la conduite du troupeau pour limiter les problèmes de confrontations entre animaux. L'objectif est de pouvoir revenir peut-être un jour à un troupeau à cornes. »

Quelques précisions sur sa conduite du troupeau depuis 2013 et

l'évolution de l'espace de vie des vaches :

- ▶ La surface disponible a été augmentée progressivement : de 10 m²/VL au départ à 14 m²/VL aujourd'hui.
- ▶ Le mélange des lots se fait plus tôt (entre jeunes et entre jeunes et adultes) et dans la mesure du possible au champ.

« J'ai un lot de génisses nées en 2017 qui a des cornes et qui a vêlé au printemps 2019. Ces génisses ont été élevées par leur mère dans le troupeau des laitières ce qui leur a permis d'apprendre les codes hiérarchiques. Ces génisses ont globalement un bon comportement au sein du troupeau. Néanmoins les plus dominantes peuvent être problématiques lors des concentrations momentanées (le parc d'attente). Donc je réfléchis encore à augmenter les espaces de vie contraints. »

Quelques mots sur les conditions d'écornage par ébourgeonnage

Au préalable, il est nécessaire de suivre une formation sur l'écornage des jeunes par ébourgeonnage (obtention de la qualification pour écorner soi-même), et pour le réaliser correctement, de suivre le protocole proposé par le RMT Bien-être animal sur l'écornage.

Les vêlages étant groupés, l'écornage se fait sur le lot des génisses âgées de 5 à 15 jours maxi pour les raisons suivantes :

- ▶ Contention plus facile, ce qui limite aussi le stress pour les veaux
- ▶ Assurance que le bourgeon n'est pas soudé à l'os du crâne, ce qui facilite la cicatrisation et limite le temps de contact nécessaire entre le brûleur et le veau.

En contrepartie, ce chantier impose une préparation et d'y dédier un temps. Il faut compter une demi-journée comprenant la préparation du matériel (cage de contention, visualisation de la vidéo sur l'écornage en amont pour s'assurer des gestes...), et le délai pour que l'anesthésiant fasse effet.

Que dit la réglementation ?

RÈGLEMENT (CE) N°889/2008	GUIDE DE LECTURE FRANÇAIS
« Les opérations telles que [...] l'écornage ne sont pas effectuées systématiquement en agriculture biologique. Toutefois, certaines de ces opérations peuvent être autorisées au cas par cas par l'autorité compétente pour des raisons de sécurité ou si elles sont destinées à améliorer la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux. » « La souffrance des animaux est réduite au minimum grâce à une anesthésie et/ou analgésie suffisante et à la réalisation des opérations à l'âge le plus approprié par du personnel qualifié. » (Art. 18 § 1)	« Dans le cas où l'écornage est pratiqué chez des bovins, cette opération doit s'effectuer, de préférence par ébourgeonnage et avant l'âge de 2 mois sauf cas dûment justifié mais ne pouvant excéder l'âge du sevrage. Avant 4 semaines d'âge, l'analgésie est obligatoire ; l'anesthésie n'est pas obligatoire mais conseillée. Au-delà de 4 semaines, selon les recommandations du Conseil de l'Europe, l'écornage et l'ébourgeonnage doivent être effectués sous anesthésie locale ou générale, par un vétérinaire ou toute autre personne qualifiée [...]. [...] l'écornage des animaux adultes n'est possible qu'en cas d'urgences vétérinaire dûment justifiées, sous anesthésie. »

En cas d'ébourgeonnage des jeunes : il est obligatoire de faire une demande de dérogation (formulaire « Opération pour raisons de sécurité ou d'amélioration de la santé, de bien-être ou de l'hygiène des animaux » disponible à ce lien : <https://www.inao.gouv.fr/Espace-professionnel-et-outils/Produire-sous-signes-de-qualite-comment-faire/Demandes-de-derogation-en-Agriculture-Biologique>) à déposer à son organisme certificateur.

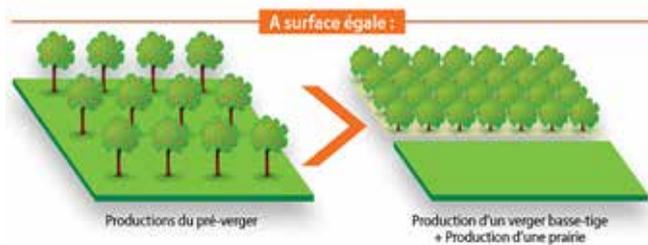
UNE AGROFORESTERIE QUI MIXE ÉLEVAGE ET ARBORICULTURE



Le double bénéfice du pré-verger

Maintenir un équilibre écologique. La diversité des espèces abritées par un pré-verger (oiseaux insectivores, chauve-souris, insectes auxiliaires) permet de maintenir l'équilibre écologique, et donc de limiter la pullulation des populations de ravageurs. Ainsi, l'usage de produit phytosanitaire est limité.

Augmenter la productivité d'une parcelle. La productivité d'un pré-verger se calcule grâce à la combinaison des produits du verger de haute tige et le fourrage produit, c'est-à-dire la viande et le lait associés. Le coefficient de rendement équivalent (CRE) permet de calculer cette performance agronomique. Le CRE des pré-vergers est généralement supérieur à 1, ce qui signifie que la productivité agronomique du pré-verger est supérieure à celle des mêmes productions conduites séparément.



↑ A surface égale, la productivité agronomique d'un pré-verger est supérieure à celle d'un verger et d'une prairie séparées.

Source : Coulon et al., 2010

Le pâturage en pré-verger nécessite de bien penser à la compatibilité de l'association entre l'animal et l'espèce fruitière, en fonction de l'âge des arbres et de la densité de plantation.

Source : Osaë – Mettre en place un pré-verger ↓

🎤 TÉMOIGNAGE



EMMANUEL RIAT
Le Saint (56)

Éleveur double actif de brebis, 30 mères sur 20 ha dont 5 ha en pré-verger.

« Notre terrain présentait déjà un maillage bocager important à notre arrivé. J'ai rajouté des arbres fruitiers dans les prairies, déjà parce que j'adore ça et en plus cela présente de nombreux intérêts pour la biodiversité. Afin de le coupler à mon activité d'élevage de brebis, j'ai opté pour le pré-verger : **800 arbres fruitiers ont été plantés sur 5 ha**. Il faut adapter les plantations selon le contexte du terrain : des noyers et des variétés de pommiers précoce en bordure - car ce sont des zones plus ombragées - et des pruniers au milieu afin qu'ils bénéficient de plus d'ensoleillement. Un pré-verger a de multiples avantages car **il fournit du fourrage et l'ombrage en cas de coup de chaud pour les animaux**, des fruits à valoriser et un habitat pour de nombreuses espèces.

« Le choix de porte-greffe en haute-tige et la protection des jeunes plants sont importants pour protéger des dégâts causés par les animaux. J'en ai moi-même fait les frais : des chevreuils ont détruit de nombreuses plantations en basse-tiges qui n'étaient pas protégées. Il faudra que je replante en mi et haute-tige et que je les protège bien. Il faut attendre quelques années avant que les arbres produisent et soient plus résistants. C'est un pari sur l'avenir. »

Intérêts de la pratique

Améliorer la biodiversité, fournir de l'ombre et du fourrage supplémentaire aux animaux, améliorer la fertilité du sol, mieux résister aux sécheresses ...

Entête	Bovins adultes	Jeunes bovins	Ovins	Équins	Caprins	Volailles
POMMIER	Verger adulte uniquement	OUI	OUI	NON	Éviter	OUI
POIRIER	Verger adulte uniquement	OUI	OUI	Verger adulte uniquement	Éviter	OUI
PRUNIER	NON	Éviter	OUI	NON	NON	OUI
CERISIER	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT (EXTERNALITÉS POSITIVES)

COÛT D'INVESTISSEMENT À LA MISE EN PLACE

TEMPS DE MISE EN ŒUVRE

IMPACT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

AMPLEUR DE L'IMPACT SUR LE SYSTÈME (CHAMBOULEMENT)

Diversifier sa production



↑ La faisabilité de la mise en place de la pratique est déterminée par le producteur enquêté selon les caractéristiques propres de son système. Cette notation peut varier en fonction des systèmes.

■ LES PETITES ANNONCES

A VENDRE-A LOUER

29 - Vends son de blé certifié bio, 30 T disponibles.

Boulangerie Canevet - Saint Thégonnec - 02 98 78 08 76

29 - Vends 30 T de maïs grain sec bio sec, récolte 2020

Dominique Thomas - L. Ploudalmezeau - 06 61 71 25 13

29 - Vends 50 T de foin de prairie 2020, stocké à l'abri, 100€/T

Gaec de Ruzuliec - Saint Thurien - 06 40 32 96 44

29 - Vends 40T d'Enrubannage, 1ère coupe

Doug Shephard - Querrien - 06 52 31 00 21

29 - Vends 10 T de foin de trèfle, 2è coupe, belle qualité

Agnès Tanguy - Plodiern - 06 80 48 11 60

29 - Vends fabrique d'aliments, broyeur 10 ch et mélangeur 1 tonne et divers nourissoupe porcs

René Gourlaouen - Treogat - 06 83 58 12 86

22 - Vends 3 génisses amouillantes ou 2ème lactation (croisées jersais et montbéliardes), vêlage en mars - 5 génisses croisées de 11-13 mois

JP Guernion - Hillion - 06 37 91 24 78

35 - Vends deux génisses amouillantes prim'holstein. Bonne origine, bon état sanitaire.

Jean-Marie GAIGEOT - 06 11 03 54 64

35 - Vends 30 T de foin de prairie naturelle.

Ronan Bourdais - Bagger Pican - 06 73 19 53 67

35 - Vends 100 bottes d'enrubannage de prairies multi-espèces, récolte fin mars 2020.

Gaec de l'Hermine - Breteil - 06 68 13 92 06

35 - Vends 1 taureau parthenais, 4 vaches et génisses parthenaises, prêtes à vêler. Vêlages prévus entre le 15/04 et le 15/05.

Pierre Rozé - 06 78 75 90 19 - Essé

35 - Vends génisses amouillantes vêlages Mars-Avril-Juin. Une jersaise (IA Jamie sexée), une normande (IA Nacre) et une PH (IA Danhoff). Génotypées

GAEC du Rocher de Corbinières - Sud 35 - 06 67 79 28 84

35 - Vends 40 bigs de foin bio à vendre (poids 400kg environ)

Claudine et Jacques Serrand - Laignelet - 06 44 12 11 17

56 - J'ai 10 vaches et génisses à vendre pleines vêlage mars/avril (en bio / croisements 3 voies)

Samuel Servel - Kergrist - 06 24 24 26 75

RECHERCHE

29 - Recherche fumier de volailles

Agnès Tanguy - Plodiern - 06 80 48 11 60

29 - Recherche foin

Gwénaél Le Berre - Gourlizon - 06 76 76 95 05

22 - Nous recherchons un jeune taureau limousin ou autre race viande pour saillir les génisses. Idéalement, le taureau aurait 15-20 mois au mois de juin prochain et n'aurait jamais sailli.

Ferme Ty-Lipous - Moustéru - 06 46 52 16 86

EMPLOI-STAGE

29 - Recherche ouvrier/ère agricole en maraîchage diversifié avec expérience d'une saison. Permis B exigé. Missions : récolte, livraison et vente directe, semis plantation et entretien des cultures. Contrat saisonnier du 1er mars à fin octobre, pérennisable, 30 à 35H/semaine, SMIC horaire.

GAEC Plein le Boutoc - Tréfléz - 07 70 01 94 53 - fermepleinleboutoc@hotmail.com

29 - Recherche un salarié pour la saison 2021 (à partir de février). La ferme dispose de 3 ha de plein champ et 1 500 m2 de tunnels. Vente à la ferme, marchés, restauration collective, restaurants... Pré-requis : expérience en maraîchage souhaitée, motivation et dynamisme recommandés.

Loïc Bernard - Elliant - 06 75 44 15 05

35 - Deux ateliers de transformation fermière biologique (pains et glaces) sur le même site, nous recherchons une personne H/F qui saura s'adapter très vite à notre fonctionnement. Fabrication vente et préparation de commandes/Le poste est à pourvoir en Mai 2021 - CDD de 4 mois - 35h semaine. Notre poste proposé est de 18h/semaine.

Argentré du Plessis - biologite@gmail.com - 06 89 76 35 73

35 - Exploitation laitière en conversion bio à Saint Marc le Blanc : Recherche salarié-e pour travail à temps partiel ou temps plein pour as-

surer la traite, le soin des animaux et travaux annexes en lien avec l'élevage. Formation interne possible.

Claude Durand - 06 13 56 37 37

56 - Recherche salarié en maraîchage pour la saison de fin mars à octobre, puis potentiellement pour l'année. expérience préalable souhaitée.

Héloïse OILLIC - Berric - 06 19 67 43 .01 heloise_oillic@yahoo.fr

22 - Ferme en brebis laitières et vaches allaitantes en agriculture biologique, nous recherchons un-e salarié-e de mars à septembre essentiellement pour la partie transformation fromagère. 24h/semaine au SMIC.

Gaec Feurm Gwennili - Trémargat - 06 09 05 96 99 - ferme.hirondelles@gmail.com

22 - Ferme familiale caprine (50 chèvres), avec transformation et vente directe recherche : Chevrier/ère CDD 6 mois - 4/5 jours par semaine - 30/35h d'avril à septembre Vous serez amenés, avec nous, à effectuer toutes les tâches de la ferme (soin aux chèvres, monotraite le matin, fromagerie, préparation de commandes) et l'entretien des locaux/bâtiments (nettoyage et/ou réparation), clôtures (clôtures mobiles et/ou pose de grillage) et « petites missions de tracteur ». Permis B exigé. Logements à proximité possible.

Envoyez CV et lettre de motivation à contact@chevres-de-kergonan.com

■ INSTALLATION TRANSMISSION

29 - A reprendre gaec de deux associés en maraîchage diversifié biologique. Vente directe essentiellement, clientèle fidélisée, 3300 m² d'abris froids, 4 ha de SAU. Exploitation disponible fin 2021, parrainage possible.

Florian Delabrosse - Dinéault - 06 89 78 02 34

29 - A reprendre élevage de volailles plein air en conversion bio (2è année) avec abattage sur la ferme et commercialisation en vente directe. 29 ha de SAU, actuellement 4 UTH dont 2 salariés. 17 000 volailles produites à l'année. 3 poulaillers d'environ 1000m² chacun, 1 Hangar avec la FAF, un magasin de vente, chaîne d'abattage de 2016 et chambres froides, 9 Cabanons Mobiles, maison d'habitation.

Mr Loussouarn - Plovan - 06 84 15 93 45

22 - A transmettre fin mars 2022, ferme laitière bio (biodynamie depuis 2015) avec atelier de transformation + livraison Biolait. 45 VL - 65 hA. Système herbager. Vente directe sur marchés, paniers, magasin producteurs... Potentiel pour installation 2 couples éventuellement. Terres à louer. Logements sur place et à proximité.

Ferme de Kermoel - Plouguernevel - 06 61 27 08 89 - 07 81 23 84 53

29 - Champignonnière en création sud Bretagne recherche associé ou associée venant de préférence du milieu agricole. La personne recherchée aura essentiellement

en charge la commercialisation en vente directe, sur les marchés, en magasin bio et au restaurateurs le tout dans un rayon de 30 kms. Elle interviendra également à la production et à la gestion (notamment la comptabilité matière). Un stage de quelques mois sera proposé préalablement à l'association pour tester les relations humaines et la compatibilité des projets professionnels.

Gilles Dumesnil - Rosporden - 06 09 86 37 12

22 - J'ai 33 ans et je recherche une exploitation pour projet de faire de la transformation céréales bio (farine, huile pressé à froid) en vente circuit courts. Possibilité de s'associer, étudie toute proposition...

Benoît Le Mercier - Pontrioux - 06 43 63 35 14

35 - Vente ferme maraîchère sur 2Ha dont 0.77 d'étang (1,23ha de SAU). Serre de 1152m², 3000m² de plein champs pouvant être augmentée. Un bâtiment de 100m² (stockage légumes et vente directe), un bâtiment 100m² (tracteur, rangement outils et atelier). 30 à 40 légumes à l'année, fraisiers, framboisiers et aromatiques vivaces en place. Débouchés bien en place avec possibilité de développement. Activité rémunératrice.

Didier Oudart - Montreuil-sur-Ille - 06 50 91 71 16

35-56 - Nous sommes Hélène et Antonin et recherchons des terres agricoles (4 ha min) avec eau, électricité et idéalement habitation pour un projet de maraîchage - pépinière fruitière en vente directe. Idéalement secteur 35, 56, à max 30 min d'une petite ville. Ouverts à toute proposition, y compris contrat de parrainage et association avec d'autres activités agricoles.

Hélène Bobille - Châteaubourg - 07 50 60 38 86

Tout est bon dans l'cochon

Notre rubrique mensuelle fait ce mois-ci encore de l'auto-défense intellectuelle sur les informations lues ici et là depuis la dernière fois. Vous pouvez nous envoyer vos perles à l'adresse suivante : symbiose@agrobio-bretagne.org

Arte fait du RMC

Le 30 janvier dernier, l'émission d'Arte 28 minutes, pourtant réputée pour sa rigueur journalistique, se penche sur la question suivante : « Est-ce que c'est mieux pour l'environnement de manger des produits bio ? » La question est légitime, mais le reportage commence par un énoncé surprenant sur un ton bien potache : le consommateur bio se sent moralement supérieur parce qu'il achète bio. Ça laisse déjà pantois. Il embraye sur un rappel des fondamentaux de la bio : sans OGM, sans engrais ni pesticides de synthèse. Là, ça va. Ensuite, pour répondre à cette question, le journaliste se base uniquement sur l'étude de David Tilman et Michael Clark, de l'université du Minnesota. Cette méta-analyse qui compile 165 études sur la bio est sortie en 2017. Elle conclut que si bio et conventionnel se valent en terme d'émission de gaz à effet de serre, à cause de ce satané fumier utilisé par les bio, le bio serait desservi par une trop grande consommation foncière, qui pourrait entre autres nuire à la biodiversité. Le journaliste en conclut que pour se sentir moralement supérieur, il vaut mieux consommer local. Comme si le local s'opposait systématiquement au bio.

Le sujet dure 2 minutes et fait un gros paquet de raccourcis. On peut regretter que le journaliste s'arrête à cette seule étude, qui n'envisage pas les externalités positives de l'agriculture bio sur l'eau, la biodiversité, les sols, sur la nécessaire transition des régimes alimentaires ou commet encore l'irréparable erreur de vouloir calquer le modèle bio sur le modèle conventionnel. Pour éclairer un sujet, un journaliste se doit de rester objectif et de présenter des arguments à charge et à décharge. Bref, on regrette qu'Arte ait fait du RMC.

Pesticides. La règle du 1%

Lancé en 2008 dans la foulée du Grenelle de

l'environnement, le grand plan national de réduction des pesticides (Ecophyto) promettait de rompre avec l'addiction de l'agriculture française aux herbicides, insecticides et fongicides. Il fixait un objectif ambitieux : diminuer de moitié leur usage en dix ans. Une décennie et trois plans plus tard (Ecophyto II en 2015, Ecophyto II+ depuis 2019), il n'a pas été atteint ni même approché. Loin de régresser, l'utilisation des pesticides a augmenté de 25 % en dix ans. Et même si elle a été reportée à 2025 – et que selon des données encore partielles, 2019 pourrait amorcer une tendance à la baisse –, la cible initiale semble toujours hors de portée.

« Il faut se rendre à l'évidence : la politique mise en œuvre depuis désormais plus de dix ans ne produit pas les résultats espérés dans le secteur agricole, reconnaissait il y a tout juste un an la ministre de la transition écologique, Elisabeth Borne, passé depuis au ministère du travail. Cela

doit nous conduire à réinterroger, en profondeur, cette politique. »

C'est la mission que vient d'entreprendre le cercle de réflexion de la Fondation Nicolas Hulot (FNH), en s'intéressant à une piste jusqu'ici largement inexplorée : celle des financements. Ce premier rapport, publié mardi 9 février, dresse un panorama complet des financements publics et privés perçus ces dix dernières années par les acteurs de la filière alimentaire (agriculteurs, coopératives...). Ses conclusions sont sans ambiguïté : « Depuis 2008, la France a donné au monde agricole de grands objectifs à atteindre sans lui en donner les moyens. » Un chiffre résume cet échec : sur les 23,2 milliards d'euros de fonds publics versés chaque année, à peine 1 % a un effet avéré sur la réduction de l'utilisation des pesticides. Et le fameux plan Ecophyto ne représente, lui, que 0,3 %. Aux grands maux les tous petits remèdes !

L'OEIL DE GOUTAL

